



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[F - H]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

HEN

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60915](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60915)

HENAO, (Gabriel de) Jésuite, docteur de Salamanque, enseigna en Espagne avec réputation, & mourut en 1704, à 93 ans. Ses Ouvrages sont en 11 vol. in-fol. en latin. Les 2 premiers traitent du Ciel empyrée; le 3^e, de l'Eucharistie; les trois suivans, du Sacrifice de la Messe; les 7, 8 & 9^e, de la Science moyenne; & les deux derniers, des antiquités de Biscaye, sous ce titre: *Biscaia illustrata*. Celui-ci est le plus consulté. On a encore quelques autres petits ouvrages de ce Jésuite, qui étoit savant, & compiloit avec choix.

HENAULT, (Charles-Jean-François) de l'académie françoise, de celle des inscriptions, président-honoraire aux enquêtes, & surintendant des finances de la maison de la reine, né à Paris en 1685, mourut dans cette ville à la fin de 1770. Il étoit fils d'un fermier général, & avoit été quelque tems de l'Oratoire. Le président Henault y ayant cueilli les fleurs de la littérature, rentra dans le monde, & remporta le prix de l'académie françoise, en 1707, par son poëme intitulé: *L'Homme inutile*. On a de lui: I. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, 1768, 2 vol. in-4^o, & en 2 & 3 vol. in-8^o. C'est l'ouvrage le plus plein & le plus court que nous ayons sur l'histoire de France. Il a eu beaucoup de succès, quoiqu'il ne soit pas sans défauts: des préjugés nationaux & d'autres dérogent quelquefois à la fidélité de la narration & à la justesse des réflexions; mais il est si supérieur à la manière dont on écrit aujourd'hui l'histoire,

que l'on auroit grand tort de le juger sévèrement. L'abbé des Odoars-Fantin en a donné une continuation, où l'on ne trouve ni les connoissances, ni le jugement, ni le goût de son modele. « C'est un abbé, vicaire-général, dit un critique, » qui a entrepris de faire de » cette continuation, un petit » dépôt de la philosophie moderne, qui insulte le siècle de Louis XIV, pour n'avoir pas produit un Dictionnaire » tel que celui de l'Encyclopédie, » qui trouve les mœurs actuelles beaucoup plus pures » & plus saintes que tout ce » que l'on a jamais vu, & qui » enfin s'est livré à des bavardages si faux & si ridicules, que les philosophes même n'ont pu s'empêcher de regarder son ouvrage comme le fruit du délire: » mais rien ne doit étonner dans ce siècle, où la continuation des livres estimés est un des moyens favoris de répandre l'erreur, & sur-tout de corrompre l'histoire. On a fait à des ouvrages célèbres une suite qu'on fait envisager comme un appendice nécessaire, & l'on ente ainsi sur un arbre sain une branche parasite & venimeuse ». II. *François II*, tragédie historique en prose. C'est un tableau de ce tems orageux. III. *Le Réveil d'Épiménide*, comédie. Elle est imprimée avec *François II*, & d'autres pièces, 1768, 2 vol. in-12. IV. *Les Chimères*, divertissement d'un acte, représenté en société. Le président Henault est connu encore par quelques *Poésies fugitives*, qui respirent

les graces; mais il n'y en a que très-peu d'imprimées.

HENAUT ou **HESNAULT**, (Jean) fils d'un boulanger de Paris, voyagea dans les Pays-Bas, en Hollande, en Angleterre. De retour dans sa patrie, il se fit connoître du surintendant Foucquet par ses Poésies. Son protecteur ayant été disgracié, & Colbert mis à sa place, le poëte lança contre celui-ci un Sonnet, qui, quoique dur, offre de très-bons vers. On fait ce que ce grand ministre dit à cette occasion (voyez son article). Henaut, ayant reconnu sa faute, chercha à supprimer tous les exemplaires de son Sonnet; mais la satyre se répandoit trop facilement alors, comme aujourd'hui, pour qu'il pût en venir à bout. Henaut est non-seulement connu comme poëte, il l'est encore comme épicurien. On dit qu'il alla exprès en Hollande pour voir Spinoza, & que celui-ci le méprisa: mais cela n'est pas suffisamment prouvé. Henaut étoit un homme de plaisir, qui cherchoit à calmer les remords de sa conscience par les délirés de son esprit. Il passoit de l'irréligion à la dévotion; mais cette dévotion, née subitement, se dissipoit de même. Il mourut dans des dispositions très-chrétiennes, à Paris, en 1682. Ses *Poésies*, recueillies en 1670, in-12, renferment: I. Plusieurs Sonnets, parmi lesquels on distingue celui de *L'Avorton*, qui fit beaucoup de bruit dans son tems, quoiqu'il ne soit ni régulier ni correct, qu'il y ait des idées fausses, & qu'enfin il n'ait d'autre mérite, que celui de renfermer

deux ou trois antitheses assez bonnes. II. Des *Lettres* en vers & en prose. Ces vers ne sont pas toujours faciles, & la prose manque souvent de légèreté. III. Une *Imitation* en vers des actes 2e. & 4e. de la *Troade* de Sénèque: il avoit quelque talent pour ce genre de travail. IV. On a encore de lui la *Traduction* en vers du commencement du *Poëme de Lucrece*, qu'on trouve dans le *Fureteriana*, & ailleurs. Il avoit poussé cet ouvrage plus loin; mais son confesseur le lui fit brûler: action qui assura peut-être le salut d'Henaut, par un sacrifice qui a dû lui coûter, sur-tout si la suite répondoit au commencement.

HENICHIUS, (Jean) professeur de théologie à Rhintel, au pays de Hesse, naquit en 1616, & mourut en 1671, à 55 ans. Il souhaita passionnément la réunion des Luthériens avec les Calvinistes; mais ses efforts pour cette réunion, ne lui attirerent de la part des deux partis, que des injures & de mauvais procédés. Le projet dans le fond étoit déraisonnable. Comment réunir deux sectes, qui n'ont jamais pu fixer invariablement leur propre doctrine? A quel tribunal les envoyer, par quelle autorité les persuader, après qu'elles ont secoué le joug de l'Eglise universelle, seule depositaire de la foi & de la morale des Chrétiens? On a de Henichius divers ouvrages de théologie & de controverse, in-4°. & in-8°. estimables pour la modération qu'ils respirent: persuadé de l'inconséquence de toutes les sectes, l'auteur n'appuie que

foiblement sur les dogmes de la sienne. Les principaux sont: I. *Compendium Sacrae Theologiae*, in-8°. II. *De veritate Religionis Christianae*, in-12. III. *Institutiones Theologicae*, in-4°. IV. *Historia Ecclesiastica & Civilis*, in-4°.

HENNEPIN, (Louis) Récollet d'Ath en Hainaut, où il naquit vers 1640, se consacra pendant quelque tems au service des hôpitaux, fut aumônier dans les armées, passa en qualité de missionnaire à Québec, & exerça cet emploi pendant 11 ans au Canada. En 1678 il traversa le lac Ontario, parcourut les vastes contrées qui sont au sud-ouest du Canada, & découvrit en 1680 le fleuve Mississipi. Il donna une *Description* de ses découvertes, Paris, 1683, & Amsterdam, 1704; celle-ci est plus complète. Le P. Hennepin mourut à Utrecht, au commencement du 18e. siècle.

HENNINGES, (Jerôme) laborieux historien Allemand du 16e. siècle. Nous avons de lui plusieurs ouvrages assez estimés, concernant les généalogies de quantité de maisons d'Allemagne. Le principal est *Theatrum Genealogicum*, 6 vol. in-fol., 1598, à Magdebourg. La 6e. partie de cet ouvrage est la plus rare. Elle est intitulée: *Genealogia aliquot Familiarum nobilium in Saxonia*, in-fol., à Hambourg, 1596. — Il est différent de Jean HENNINGES, mort en 1746, à 78 ans, auteur de 3 vol. de *Dissertations* sur divers passages des Livres-Saints, & d'une *Version* en vers latins du prophete Jonas. Il étoit pasteur & profes-

seur de théologie à Helmstadt. **HENNUYER**, (Jean) évêque de Lisieux, mort en 1577, avoit été confesseur de Henri II, & évêque de Lodeve. Il s'immortalisa par son humanité dans le tems de la Saint-Barthélemi. Le lieutenant-de-roi de sa province vint lui communiquer l'ordre qu'il avoit reçu de massacrer les huguenots de Lisieux, en conséquence des conspirations toujours renaissantes, & d'un nouveau complot que la cour croyoit avoir découvert (voyez COLIGNI & CHARLES IX). L'illustre prélat s'y opposa, & donna acte de son opposition. Le roi, loin de le blâmer, rendit à sa fermeté les éloges qu'elle méritoit; & sa clémence, plus efficace que les sermons, les livres & les soldats, changea le cœur & l'esprit de tous les Calvinistes. Ils firent tous abjuration entre ses mains.

HENOCH, voyez ENOCH. **HENRI I**, fut surnommé *l'Oiseleur*, parce que les députés qui lui annoncèrent son élection à l'empire, le trouverent occupé à la chasse des oiseaux. Il naquit en 876, d'Othon, duc de Saxe. Les trois états de la Germanie le confirmèrent empereur en 919, à 43 ans. Ce fut un des rois les plus dignes de porter la couronne. Sous lui les seigneurs de l'Allemagne, si divisés entr'eux, furent réunis. Le premier fruit de cette réunion, fut l'affranchissement du tribut qu'on payoit aux Hongrois, & une grande victoire remportée sur cette nation terrible. Henri fit ensuite des loix, encore plus intéressantes que ses victoires. L'Allemagne & la

Saxe manquoient de villes fortifiées ; ni la noblesse, ni le peuple n'aimoient à s'enfermer : delà cette facilité qu'avoient les barbares de pousser leurs conquêtes jusqu'au Rhin. Henri fit construire des villes, & environner de murailles les gros bourgs de la Saxe & des provinces voisines. Pour peupler ces nouvelles forteresses, il obligea la 9e. partie des habitans de la campagne, à s'établir dans les villes. Il ordonna que les assemblées publiques & les fêtes ne pourroient être célébrées que dans les villes. Il donna aux nouveaux citoyens des privilèges & des prérogatives considérables, jusqu'à obliger ceux qui restèrent à la campagne de les nourrir, & à transporter la 3e. partie de leur récolte dans les magasins des villes. Delà les familles patri-ciennes issues des nobles, qui passèrent dans les villes. Les autres gentilshommes concurent contre ceux-ci une haine qui regne encore, & qui va jusqu'à leur disputer la noblesse, parce qu'ils avoient accepté les magistratures. On leur donna le sobriquet de *Villani*, Villains. A le bien prendre, la bonne raison étoit de leur côté ; mais cette opération de Henri étoit nécessaire par les circonstances : la sécurité de l'empire l'exigeoit ; mais si la politique l'approuvé, le droit sacré de propriété personnelle & réelle, & l'état des mœurs en ont souffert. Henri réprima Arnoul le Mauvais, duc de Baviere, vainquit les Bohêmes, les Esclavons, les Danois. Il conquit le royaume de Lorraine sur Charles le Simple, & remporta

à Mersburg une seconde victoire sur les Hongrois, en 934. Tous ces succès ne lui enflèrent point le cœur : modeste sous ses lauriers, il ne prit jamais le titre d'empereur dans ses diplomes, ni même celui de roi de Germanie. Il mourut le 2 juillet 936. Othon, son fils aîné, lui succéda. Henri, duc de Baviere, & Brunon, archevêque de Cologne, étoient ses deux autres enfans.

HENRI II, (S.) dit le *Boiteux*, arriere-petit-fils du précédent, & fils de Henri le Jeune, duc de Baviere, naquit en 972, dans le château d'Abunde, sur le Danube, & fut élu empereur en 1002. Il fonda l'évêché de Bamberg, battit Hezefon, duc de Baviere, rétablit le pape Benoît VIII sur son siege, fut couronné empereur par ce pontife en 1014, à Rome, chassa les Grecs & les Sarrafins de la Calabre & de la Pouille, calma les troubles de l'Italie, parcourut l'Allemagne, laissant par-tout des marques de générosité & de justice. C'est dans une de ces dernières expéditions que coupé & pris par les ennemis, il se sauva par un saut périlleux, dont il ressentit les suites & d'où lui resta le nom de *Boiteux* : cependant quelques auteurs attribuent cet accident à une contraction de nerfs, occasionnée par ses grandes fatigues. Il mourut saintement en 1024, à 47 ans. C'est peut-être, de tous les empereurs Allemands, celui qui a fait aux églises les plus grandes largesses ; cependant sa puissance n'en fut pas affoiblie, son peuple fut heureux, & ses finances furent en

bon ordre. Il avoit voulu se faire Bénédictin à Verdun, & ensuite chanoine à Strasbourg; mais il servit Dieu avec plus d'édification & de fruit sur le trône, qu'il n'eût pu faire dans la solitude du cloître, & dans un état borné à sa sanctification personnelle. On voit à l'entrée de l'abbaye de S. Vannes à Verdun, un tableau où Henri est représenté quittant le sceptre & la couronne, & demandant l'habit monastique au saint abbé Richard. L'abbé lui ayant fait promettre obéissance, lui ordonna de continuer à gouverner l'empire. Ce qui est exprimé dans un distique, dont le sens est: « L'em- » pereur est venu ici pour » vivre dans l'obéissance, & il » pratique cette vertu en ré- » gnant ». On prétend que, dans son couronnement à Rome, on se servit pour la troisième fois du globe impérial. Le pape Benoît VIII, avant que de le couronner, lui demande: *Voulez-vous garder, à moi & à mes successeurs, la fidélité en toutes choses; & c'est le premier vestige de l'obéissance que quelques empereurs ont promise aux papes.* Il avoit épousé la vertueuse Cunégonde (*voyez ce mot*), & la laissa vierge; ils ont été canonisés l'un & l'autre. C'étoit un prince sage, prudent, courageux, magnanime & magnifique, qui enrichit l'empire dans le sein de la paix, & le rendit respectable à ses voisins, tant par les ressources ménagées dans l'état, que par les vertus de son chef. Preuve de fait, entre mille autres, de l'influence de la Religion sur le bonheur des peuples

& la prospérité des empires. Ceux qui ont blâmé en politiques son extrême amour pour la virginité, n'ont pas considéré que l'empire étoit électif, & que la mort des empereurs, qui laissoient une postérité nombreuse, occasionnoit souvent autant d'intrigues & de troubles, que s'ils n'avoient pas eu d'enfans.

HENRI III, *le Noir*, fils de l'empereur Conrad II, naquit en 1017, & succéda à son pere en 1039, à l'âge de 22 ans. Les premières années de son regne furent marquées par des guerres contre la Pologne, la Bohême, la Hongrie; mais elles ne produisirent aucun grand événement. La confusion régnoit à Rome comme dans toute l'Italie. L'empereur passa les monts pour y porter la paix, & réussit à la donner au siege pontifical par l'élection de Clément II. Henri & son épouse reçurent ensuite la couronne impériale du nouveau pontife. Après quelques expéditions contre les rebelles d'Italie, de Hollande & de Frise, ce prince mourut à Botfeld en Saxe, en 1056, à 39 ans, & fut enterré à Spire. Quelque tems avant sa mort il avoit eu une entrevue avec Henri I, roi de France. Celui-ci lui ayant fait des reproches de ce qu'il possédoit injustement plusieurs provinces démembrées de la couronne de France, l'empereur lui proposa de vider ce différend par un duel; mais le monarque François le refusa. C'est de cet empereur que les papes tiennent la ville de Bénévent, qu'il céda à Léon IX, pour affranchir la ville de Bamberg, d'une rede-

vance qu'elle payoit tous les ans au Saint-Siege.

HENRI IV, *le Vieil*, fils de Henri III, eut la couronne impériale après lui en 1056, à l'âge de 6 ans. Agnès sa mere, femme habile & courageuse, gouverna l'empire pendant les premieres années. Dès l'âge de 13 ans Henri régna par lui-même, & montra de la valeur contre les princes rebelles de l'Allemagne, & sur-tout contre les Saxons. Tout étoit alors dans la plus horrible confusion. Qu'on en juge par le *droit de rançonner les voyageurs* : droit que tous les seigneurs, depuis le Mein & le Weser jusqu'au pays des Slaves, comptoient parmi les prérogatives féodales. L'empereur, quoique jeune & livré à tous les plaisirs, parcourut l'Allemagne pour y mettre quelque ordre ; mais ce fut sans beaucoup d'effet. Alexandre II étant mort, les Romains élurent le chancelier Hildebrand, qui prit le nom de Grégoire VII : homme de mœurs pures, d'un esprit vaste, & d'une fermeté inflexible. Henri IV lui porta des plaintes contre les Saxons, toujours domptés & toujours prêts à reprendre les armes. Ces barbares avoient fait menacer l'empereur de donner son sceptre impérial à un autre, s'il ne chassoit ses conseillers & ses maîtresses, s'il ne résidoit avec sa femme, & s'il ne quittoit de tems en tems la Saxe pour parcourir les autres provinces de son empire. On voit que ces prétendus barbares formoient des demandes qui ne l'étoient pas. Henri IV crut que les foudres du Vatican produiroient un effet plus

prompt que ses armes. Il s'adressa à Grégoire. Les Saxons de leur côté accusèrent l'empereur de simonie & de plusieurs autres crimes. Ces accusations n'étoient pas sans fondement. Les empereurs jouissoient depuis long-tems en Allemagne du droit d'investiture, fondés sur ce qu'ils avoient doté les évêchés & les abbayes, ou en avoient augmenté les revenus par leurs libéralités. Mais l'empereur Henri IV prétendit distribuer ces bénéfices à prix d'argent. « Les empereurs (dit Voltaire, que nous citons ici de préférence) « nommoient » aux évêchés, & Henri IV » les vendoit. Grégoire s'op- » posa à cet abus » (*Annal. de l'Emp. tom. 1. ann. 1076*). Pour y remédier plus efficacement, le pape assembla deux conciles à Rome en 1078 & 1080, où il abolit la formule des investitures qui paroissoit supposer dans l'empereur une puissance spirituelle. Henri assembla une diete à Worms en 1076, fait déposer le pape, en publiant contre lui un libelle rempli de forfaits imaginaires & ridicules, l'accuse de fortilege & de sacrilege, le fait saisir par un brigand, au moment qu'il célébroit la Messe, & enfermer dans une tour, d'où le peuple Romain le retire. Ce fut alors que les querelles entre l'empire & le sacerdoce éclaterent avec le plus de violence. Le pape lança contre Henri l'anathême, dont il avoit déjà menacé, & délia ses sujets du serment de fidélité. Les princes d'Allemagne, agissant selon la jurisprudence reçue dans ces siècles, & voulant

donner la paix à un pays agité par un prince tracassier, capricieux & violent, pensoient à déposer Henri. Ce monarque, qui dans son ame rendoit hommage à la vertu de Grégoire, voulant parer ce coup, passa les Alpes, & alla trouver le souverain pontife à Canose, forteresse appartenante à la comtesse Mathilde. Henri, après une pénitence de 3 jours dans la cour du château, pieds nus & couvert d'un cilice, reçut enfin son absolution, sous les conditions les plus humiliantes. Bien des auteurs ont trouvé ici un excès de sévérité de la part du pontife. Mais Grégoire ne croyoit pas à la sincérité, & à la durée de cette pénitence, & ne jugeoit pas qu'elle pût être mise à une épreuve trop forte: l'événement fit voir qu'il ne se trompoit pas. Les Lombards, ayant conçu du mépris pour un prince tantôt arrogant jusqu'à être intraitable, tantôt timide & foible jusqu'à la bassesse; tyran dans ses succès, esclave & poltron dans ses revers, veulent élire à sa place son jeune fils Conrad. Henri, ranimé par la crainte de perdre ses états d'Italie, se prépare à tirer vengeance de Grégoire VII. Ce pape le fait déposer par les princes d'Empire dans la diète de Forcheim, & fait donner son sceptre à Rodolphe, duc de Suabe. L'empereur déposé bat son compétiteur dans plusieurs rencontres, & enfin lui donne la mort à la journée de Volcksheim. Henri fit déposer en même tems le pontife dans un synode de Brissen, & mettre à sa place Guibert, archevêque de Ravonne, qu'il

affermit sur le siege pontifical par ses armes. Il s'empare de Rome après un siege de 2 ans, & se fait couronner empereur par son antipape. Peu de tems après, Grégoire meurt à Salerne; mais la guerre ne s'éteint pas avec lui. Conrad, fils de Henri IV, couronné roi d'Italie par Urbain II, se révolta contre son pere. Henri, autre fils de l'empereur, se fit donner la couronne impériale l'an 1106. Les seigneurs, ennemis du pere, se joignent au fils rebelle. On ménagea une entrevue entre Henri IV & son fils; elle devoit avoir lieu à Mayence. L'empereur, après avoir congédié son armée, se mit en chemin pour s'y rendre. Mais le barbare & dénaturé Henri, soutenu par toutes les forces de son parti, le fit arrêter prisonnier à Ingelheim, & l'obligea, après l'avoir dépouillé avec violence de tous les ornemens impériaux, de renoncer à l'empire. Le malheureux Henri IV, réfugié à Cologne, & de là à Liege, assembla une armée; mais, après quelques succès heureux, ses troupes furent battues par celles de Henri V. Réduit aux dernieres extrémités; pauvre, errant, sans secours, il supplia l'évêque de Spire de lui accorder une prébende laïque en son église; lui représentant qu'ayant étudié & sachant chanter, il y seroit l'office de lecteur, ou de sous-chantre: elle lui fut refusée. Tel est le sort des hommes, dominés par la passion de la colere & de l'orgueil; n'ayant rien de la véritable grandeur, ils sont toujours au-dessous de leur infortune, & ne font que

l'aggraver par la puillanimité de leurs sentimens & la bizarrerie de leurs ressources. Enfin abandonné de tout le monde, il écrivit à son fils pour le conjurer de souffrir que l'évêque de Liege lui donnât un asyle. » Laissez-moi, lui disoit-il dans cette lettre, rester à Liege, » sinon en empereur, du moins en réfugié : qu'il ne soit pas dit à ma honte, ou plutôt à la vôtre, que je suis obligé de chercher de nouveaux asyles dans le tems de Paques ». Il mourut dans cette ville en 1106, à 56 ans, après avoir envoyé à son fils son épée & son diadème. Il fut enterré à Liege, déterré ensuite, & privé de la sépulture pendant 5 années entières, jusqu'à ce que Henri V, son fils, le fit inhumer à Spire, dans le tombeau des empereurs. Ce prince avoit de l'esprit & du courage; il fit des loix pour maintenir la paix de l'Allemagne, & se tint toujours prêt à la défendre par son épée. Une confiance aveugle pour des ministres incapables, une passion brutale pour les plaisirs, l'abus intolérable de conférer à prix d'argent les bénéfices à des sujets indignes, son orgueil dans la prospérité, sa lâcheté dans les revers, ses emportemens, sa perfidie & sa cruauté, ternirent son regne, & furent la source de ses malheurs. Voy.

GRÉGOIRE VII.
HENRI V, le Jeune, né en 1081, déposa son pere Henri le Vieil en 1106, & lui succéda à l'âge de 25 ans. Il fit bientôt connoître que la révolte des sujets contre leur souverain, & la barbarie d'un

fils contre son pere, ne sont point inspirées par un amour sincere de l'Eglise. Dès qu'il se vit maître absolu par la mort du vieil empereur, il réclama, comme un droit inaliénable de sa couronne, ces mêmes investitures qui avoient donné lieu à sa rebellion. Il passa en Italie en 1110, se faisit du pape Paschal II, & le força de lui accorder le droit de nommer aux bénéfices. A peine ce nouvel empereur fut-il hors de l'Italie, que le pontife cassa, dans deux conciles à Rome, l'an 1112 & l'an 1116, la concession à laquelle il avoit été forcé; renouvela les décrets contre les investitures ecclésiastiques, & donna des lettres & excommunia Henri. Ce prince ne tarda pas de retourner en Italie, & après la mort de Paschal II, & l'élection de Gélasie II, il fit prendre le nouveau pape par la gorge, au milieu du conclave, & l'accabler de mille coups. Il lui opposa ensuite l'antipape Grégoire VIII. Frappé d'un nouvel anathème, & craignant le sort de son pere, il assembla une diete à Worms en 1122, pour se réconcilier avec le pape Calixte II, qui y envoya ses légats. L'empereur, du consentement des états, renonça à la nomination des évêques & des abbés, & laissant aux chapitres la liberté des élections, il promit de ne plus investir les ecclésiastiques de leur temporel par la crosse & l'anneau; mais de substituer à ces symboles le sceptre, lorsqu'il feroit la cérémonie de les investir. Les terres du Saint-Siege furent affranchies absolument de la su-

zeraineté de l'empire. L'empereur Rodolphe renonça dans la suite à tout droit d'investiture & de régale : mais ses successeurs réclamèrent contre cette renonciation, & le feu de la discorde alloit se rallumer, lorsque Nicolas V la prévint par le Concordat Germanique qu'il fit en 1448 avec Frédéric III. Henri V, après avoir signé le traité de Worms, fut absous de son excommunication par les légats. L'empereur ne survécut guere à cet événement; une maladie contagieuse défoloit l'Europe : il en mourut à Utrecht en 1125, avec la réputation d'un fils dénaturé, d'un hypocrite sans religion, d'un voisin inquiet & d'un mauvais maître. C'est sous ce prince que les seigneurs des grands fiefs commencerent à s'affermir dans le droit de souveraineté. Cette indépendance qu'ils cherchoient à s'assurer, & que les empereurs vouloient empêcher, contribua pour le moins autant que les violences & la conduite inconéquente de Henri, aux troubles qui divisèrent l'empire.

HENRI VI, *le Sévere*, fils de Frédéric Barberouffe, succéda à son pere en 1190, âgé de 25 ans. Il avoit été élu & couronné roi des Romains dès l'âge de deux ans, en 1169. Il y avoit plus d'un siecle que la coutume étoit établie de donner le titre de *Roi des Romains*, avant que de donner la couronne impériale. La cause de la distinction de ces deux titres, pouvoit être le désir qu'avoient les empereurs de perpétuer l'empire dans leur maison; & comme sous le bas-empire les

empereurs faisoient, dans cette vue, déclarer leur fils aîné César, de même les empereurs d'Occident, ne voulant point employer le mot de César qui étoit dans l'oubli, se servirent de celui de *Roi des Romains*: imitant peut-être en cela ce qui étoit en effet arrivé à Charlemagne, qui avoit été couronné roi d'Italie avant que d'être nommé empereur. Ce qui est singulier, c'est qu'après que l'Italie leur eut échappé, ils conserverent encore le nom de *Roi des Romains*: toujours dans le même esprit de rendre l'empire héréditaire, & de désigner par un titre qu'ils faisoient n'avoir plus rien de réel, leurs enfans pour remplir leurs places, & de préparer ainsi les peuples à les y voir succéder. Henri VI, déjà deux fois reconnu & couronné du vivant de son pere, ne renouvella point cet appareil, & régna de plein droit. Après quelques expéditions en Allemagne, ce prince passa dans la Pouille, pour faire valoir les droits que Constance son épouse, fille posthume de Roger, roi de Naples & de Sicile, avoit sur ces royaumes, dont Tancrede, bâtard de Roger, s'étoit rendu maître. Une des plus grandes lâchetés qu'un souverain puisse commettre, facilita cette conquête à l'empereur. L'impitoyable roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion, en revenant de sa croisade, fit naufrage près de la Dalmatie. Il passa sur les terres de Léopold, duc d'Autriche; ce duc viole l'hospitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur Henri VI, comme les

Arabes vendent leurs esclaves. Henri en tire une grosse rançon, & avec cet argent va conquérir les Deux-Siciles. Il fait exhumer le corps du roi Tancrede, &, par une barbarie aussi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On creve les yeux au jeune roi son fils; on le fait eunuque, on le confine dans une prison à Coire, chez les Grisons. On enferme ses sœurs en Alsace avec leur mere; & les partisans de cette famille infortunée, soit barons, soit évêques, périssent dans les supplices. Tous les trésors sont enlevés & transportés en Allemagne. Ces atrocités le firent surnommer *le Sévere & le Cruel*. Sa cruauté le perdit; sa propre femme Constance, dont il avoit exterminé la famille, conspira, dit-on, contre lui, & le fit empoisonner en 1197, âgé de 32 ans.

HENRI RASPON, landgrave de Thuringe, élevé à la dignité d'empereur, n'en eut, à proprement parler, que le titre, & même fort peu de tems. Le pape Innocent IV ayant déposé Frédéric II, dans le concile général de Lyon, qui ne l'approuva pas; les archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves, avec quelques princes d'Allemagne, élurent à sa place, l'an 1246, le landgrave de Thuringe; mais ce nouvel empereur mourut l'année d'après, d'une blessure, ou plutôt du déplaisir d'avoir perdu une bataille contre les troupes de Frédéric.

HENRI VII, fils aîné de Henri, comte de Luxembourg, fut élu empereur en 1308, & couronné en 1309, à 46 ans.

Ce prince est le premier qui fut nommé par six électeurs seulement, tous six grands-officiers de la couronne: les archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne, chanceliers; le comte Palatin, de la maison de Baviere d'aujourd'hui, grand-maitre; le duc de Saxe, de la maison d'Ascanie, grand-écuyer; le marquis de Brandebourg, de la même maison, grand-chambellan. Ce fut le comte Palatin qui nomma, en vertu du pouvoir qui lui avoit été accordé par les autres électeurs, *Henri, comte de Luxembourg, roi des Romains, futur empereur, protecteur de l'Eglise Romaine & universelle, & défenseur des veuves & des orphelins*. « On voit par-là, » dit un historien, que l'Eglise » Romaine, son extension, sa » splendeur, sa sécurité, faisoient le grand objet de la » puissance & de la protection » des empereurs, dans un tems » que nous appellons de barbarie, & où cependant on savoit » si bien que la Religion étoit le » fondement solide des empires, le seul garant de la » félicité des rois & des peuples ». Henri VII passe en Italie après avoir créé vicaire en Allemagne son fils Jean, roi de Bohême. L'Italie étoit alors déchirée par les factions des *Guelfes* & des *Gibelins*. Il lui fallut assiéger une partie des villes, & Rome même. Elle étoit pareillement divisée en deux partis: les Orsini, soutenus par le roi de Naples, tenoient presque toute la ville; les Colonne, qui étoient *Gibelins*, n'avoient pu conserver que le Capitole. Henri VII y

fut couronné dans l'église de Latran en 1312, après avoir fait de vains efforts pour se rendre maître de la ville entière. Il se préparoit à soumettre l'Italie, lorsqu'il mourut à Buonconvento, près de Sienne, en 1313, à 51 ans. Le bruit courut qu'un Dominicain, nommé Bernard de Montepulciano, lui avoit donné la mort, en le communiant avec du vin empoisonné le jour de l'Assomption. Plusieurs auteurs ont soutenu cette opinion; cependant on fait que la maladie de l'empereur s'étoit formée peu-à-peu, & que son fils Jean, roi de Bohême, donna des lettres-patentes à l'ordre de St. Dominique, par lesquelles il déclara le frere Bernard innocent du crime dont on l'accusoit.

HENRI I, roi de France en 1031, étoit fils aîné du roi Robert & de Constance de Provence. Monté sur le trône malgré sa mere, il eut une guerre civile à essayer. Constance, appuyé par Eudes, comte de Champagne, & par Baudouin, comte de Flandre, excita une révolte pour faire donner la couronne à Robert son second fils. Robert, duc de Normandie, l'aida à soumettre les rebelles. Les troupes de la reine furent battues, & le frere de Henri obligé de lui demander la paix. Il la lui accorda, & fit en sa faveur une cession du duché de Bourgogne, d'où est sortie la premiere race des ducs de Bourgogne du sang royal. Le duc Robert étant mort, & la possession du duché de Normandie étant disputée à Guillaume, son fils naturel, Henri se joignit à lui pour l'aider à

conquérir son héritage. Tous deux réunis livrerent bataille aux rebelles dans le lieu appelé le *Val des Dunes*, près de Caen. Henri y fut abattu d'un coup de lance par un gentilhomme du Cotentin; mais il se releva sans blessure. Guillaume, depuis surnommé le Conquérant, vainqueur de ses ennemis dans cette journée, jouit paisiblement de son duché. Un nouveau prétendant, cousin de son pere, s'étant présenté, Henri le soutint contre le même Guillaume, dont il commençoit à être jaloux. Il tenta la conquête de la Normandie, mais sans succès; & mourut à Vitri en Brie, en 1060, à 55 ans, d'une médecine prise mal-à-propos, avec la réputation de grand capitaine & de roi juste: mais cette équité ne s'étendoit point à des établissemens utiles, à la réforme des abus; le siecle de Henri I ne se prêtoit pas à ces sortes de changemens qui assurent le bonheur public. Après la mort de sa premiere femme, Henri en envoya chercher une seconde jusqu'à Moskow: Anne, fille de Jaroslaw, duc de Russie. On prétend que la sévérité des Canons le détermina à ce mariage: on ne pouvoit alors épouser sa parente au 7e. degré.

» Tant étoit vigilante, dit un
 » auteur, l'attention de l'Eglise
 » sur les mœurs; & si l'on
 » trouve aujourd'hui que les
 » loix à cet égard étoient trop
 » austeres, on doit remarquer
 » aussi, pour l'honneur de ce
 » tems-là, que personne ne s'en
 » plaignit. La veuve de Henri
 se remaria au comte de Crepi;
 & après la mort de son second

époux, elle alla mourir dans son pays. Elle avoit eu du roi, Philippe & Hugues. Henri, qui sans doute la connoissoit bien, ne l'avoit pas nommée tutrice de ses fils en bas-âge. Ce fut son beau-frere, le comte de Flandre, qui eut la tutelle. Henrin'avoit point eu d'enfans de la premiere femme, nommée Mathilde, fille de l'empereur Conrad II. Philippe, qu'il avoit fait proclamer roi avant sa mort, occupa le trône après lui.

HENRI II, roi de France, né à St. Germain-en-Laye l'an 1518, de François I & de la reine Claude, succéda à son pere en 1547. La France étoit alors en guerre avec l'Angleterre; Henri II, qui s'étoit signalé sous son pere en Piémont & en Rouffillon, la continua avec succès, & la finit en 1550 par une paix assez avantageuse. Les Anglois lui rendirent Boulogne, moyennant 4 cent mille écus, payables en deux termes. L'année suivante est célèbre par la Ligue, pour la défense des Protestans d'Allemagne, entre Henri II, Maurice, électeur de Saxe, & Albert, marquis de Brandebourg, tous trois réunis contre l'empereur Charles-Quint. Il prit en 1552, Metz, Toul & Verdun, qui sont toujours restés à la France. Charles-Quint ayant donné aux Luthériens entiere sûreté pour leur religion, & conclu la paix avec les princes Allemands ligués contre lui, Henri II resta seul de la Ligue contre l'empereur. Pour subvenir aux frais d'une guerre si ruineuse, il aliéna une partie de son domaine, mit un impôt de

25 livres sur chaque clocher, & un autre sur l'argenterie des églises. Charles-Quint parut devant Metz avec une armée de cent mille hommes. Le duc de Guise, secondé par toute la haute noblesse de France, défendit si vaillamment cette ville, que l'empereur fut obligé de se retirer; mais ce prince prit ensuite Téroüane, & la détruisit de fond en comble. Le monarque François pour se venger, ravagea le Brabant, le Hainaut, le Cambresis, & parut avoir quelque succès contre les impériaux en 1554, à la bataille de Renti, dont cependant il fut obligé de lever le siege. Il perdit la même année la bataille de Marciano en Toscane. L'épuisement des puissances belligérentes ralentit la guerre, & fit conclure une treve de 5 ans à Vaucelles, en 1556. Cet événement fut suivi de l'abdication de l'empire par Charles-Quint, & d'une nouvelle guerre. Philippe II, uni avec l'Angleterre, marcha avec 40 mille hommes en Picardie, ayant à leur tête Emmanuel Philibert, duc de Savoie, l'un des grands capitaines de son siecle. L'armée François fut tellement défaite à la journée de Saint-Quentin, le 10 août 1557, qu'il ne resta rien de l'infanterie. Tout fut tué ou pris; les vainqueurs ne perdirent que 80 hommes; le connétable de Montmorenci, & presque tous les officiers-généraux, furent prisonniers; le duc d'Enguien blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite, la France dans le deuil & dans l'alarme. Le duc de Guise, rappelé d'Italie, rassemble une armée,

& rassure le royaume par la prise de Calais, qu'il enleva aux Anglois le 8 janvier 1538; il prit encore Guines & Thionville. Le duc de Nevers prenoit en même tems Charlemont; le maréchal de Thermes, Dunkerque & Saint-Venox. Henri conclut le 3 avril 1559, une paix, qui fut nommée depuis *la malheureuse paix*, mais qui dans le fond ne l'étoit pas. Calais restoit à la France; il est vrai que ce n'étoit que pour 8 ans; mais on savoit bien qu'avant ce tems on auroit trouvé des raisons de ne pas la rendre. On remit au duc de Savoie une partie de ses états. Tout fut rendu de part & d'autre, soit en Italie, soit en France, excepté les 3 importantes villes de Metz, Toul & Verdun, qui resterent aux François. Par la même paix furent conclus les mariages d'Elizabeth, fille du roi, avec Philippe II, & de sa sœur Marguerite, avec le duc de Savoie. Les fêtes qu'il donna à l'occasion de ce second mariage, furent funestes à la France. Henri, dans un tournoi qu'il avoit ordonné, fut blessé en joutant dans la rue Saint-Antoine contre Gabriel, comte de Montgomeri (*voyez ce mot*). Le monarque mourut de sa blessure le 10 juillet 1559, à l'âge de 41 ans, après un regne de 12. Henri ne répondit pas aux espérances que l'on avoit conçues de son regne. Il étoit naturellement bon, & avoit les inclinations portées à la justice; mais n'osant ou ne pouvant rien faire de lui-même, il fut cause de tout le mal que commirent ceux qui le gouvernoient. Ils lui firent faire des dépenses si

excessives, qu'il surchargea le royaume de grands impôts, & qu'en accablant le peuple, ils s'enrichirent par les voies les plus injustes. L'on auroit pu aussi le louer sur son amour pour les belles-lettres, & sur ses libéralités envers les savans, si la corruption de sa cour, autorisée par son exemple, n'eût invité les plus beaux esprits de son tems à se signaler plutôt par des Poésies lascives, que par des ouvrages solides. La galanterie étoit l'emploi le plus ordinaire des courtisans; & la passion du prince pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, étoit le premier mobile de tout ce qui se passoit dans le gouvernement. Ce prince, selon Bodin, fit de la polygamie un cas pendable, & commença à la soumettre au dernier supplice. Ce fut lui qui le premier mit son portrait sur la monnoie. Il fit des ordonnances très-sévères contre les Calvinistes, quoique le fonds de son caractère fût la bonté; il prévoyoit sans doute tout le mal qu'ils feroient un jour au royaume, & qu'après avoir fait une breche fatale à l'Eglise, ils ébranleroient l'Etat. Des 4 fils qu'il avoit eus de Catherine de Médicis, François, Charles & Henri lui succéderent, l'un après l'autre; le dernier, François, duc d'Alençon, se mit dans la suite à la tête des rebelles du Pays-Bas; & sa fille Marguerite épousa Henri IV. Mlle. de Luffan a donné les *Annales de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12; & l'abbé Lambert, son *Histoire*, 1755, 2 vol. in-12.

HENRI III, roi de France & de Pologne, 3e. fils de Henri II &

& de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau en 1551. Ce prince porta le nom de duc d'Anjou, qu'il quitta pour prendre celui de roi de Pologne, lorsque cette couronne lui eut été décernée après la mort de Sigismund-Auguste, en 1573. La réputation qu'il s'étoit acquise dès l'âge de 18 ans par les victoires de Jarnac & de Montcontour, remportées en 1569, réputation qu'il perdit en montant sur le trône, avoit déterminé les Polonois à l'élire. Henri avoit pris possession de ce royaume depuis trois mois, lorsqu'il apprit la mort funeste de Charles IX son frere; il l'abandonna pour venir régner en France au milieu des troubles & des factions. Sacré & couronné à Rheims par Louis, cardinal de Guise, le 15 février 1575, il soutint d'abord la réputation de valeur qu'il s'étoit faite. Il gagna la même année la bataille de Dormans, & conclut la guerre contre les huguenots dans l'assemblée des états tenue à Blois en 1576; mais ce parti étant déjà trop puissant, on lui accorda la paix à Nérac. Cette paix, la plus favorable qu'eussent obtenue les Calvinistes, ne les contentant pas encore, fut suivie, l'an 1580, d'un édit de pacification, par lequel on leur permit l'exercice public de leur religion. On leur accorda des chambres mi-parties dans les huit parlemens du royaume. On défendit d'inquiéter les prêtres ou les moines qui s'étoient mariés, & on déclara leurs enfans légitimes. Le royaume parut un peu plus tranquille; mais c'étoit un feu couvert sous la

Tome IV.

cencre, & Henri III ne faisoit rien pour prévenir l'incendie. Au-lieu de travailler utilement pour l'état, la Religion, pour lui-même, Henri se livroit avec ses favoris à des débauches abominables, en même tems que pour étouffer les remords, il exerçoit des pratiques de religion. Il faisoit avec eux des retraites, des pèlerinages; il se donnoit la discipline. Il institua des confréries de Pénitens, & se donnoit en spectacle sous leur habit. On ne l'appelloit que *Frere Henri*. Ces momeries, loin de masquer ses vices, ne faisoient que leur donner plus d'éclat. Il vivoit dans la mollesse & dans l'afféterie d'une femme coquette; il couchoit avec des gants d'une peau particuliere, pour conserver ses belles mains; il meritoit sur son visage une pâte préparée, & une espece de masque par-dessus. Cependant les troubles recommencerent en France. L'édit de pacification avoit mécontenté les catholiques & renforcé l'audace des huguenots. On craignoit que le Calvinisme ne devint la religion dominante; on craignit davantage, après la mort de François, duc d'Alençon, frere unique du roi, arrivée à Château-Thierry en 1584. Par cette mort, le roi de Navarre, chef des huguenots, devenoit l'héritier présomptif de la couronne. Les catholiques ne vouloient point qu'il régnât. Il se forma trois partis dans l'état, que l'on appella *la Guerre des trois Henri*: celui de la ligue catholique, conduit par Henri, duc de Guise: celui de la ligue huguenote, dont Henri, roi de

R r

Navarre, qui régna depuis sous le nom de Henri IV, étoit le chef; & celui du roi Henri III, qu'on appella le parti des *Politiques*, ou des *Royalistes*. C'est ainsi que le roi devint chef de parti, de pere commun qu'il devoit être. Il dévoila ses craintes & son découragement dans une *Apologie*, où il se reconnoissoit coupable, & où il conjuroit les mécontents de mettre bas les armes. Il se mit lui-même à la tête de l'association catholique, dans l'espérance de s'en rendre le maître, & s'unit avec Guise contre le roi de Navarre. Tous les privileges des Protestans furent révoqués par un édit donné en 1585. Ceux-ci reprennent les armes en Guienne & en Languedoc, sous la conduite du roi de Navarre & du prince de Condé. Le pape Sixte-Quint, voyant le danger éminent de la Religion catholique, donna une bulle contre ces deux princes, & confirma la ligue. Henri III envoya contre eux Joyeuse, son favori, avec la fleur de la noblesse Françoisise, & une puissante armée, que Henri de Navarre défit à Coutras, le 10 octobre 1587. Le duc de Guise, venoit de battre à Vimori & à Anneau les Allemands & les Suisses, qui alloient renforcer l'armée du Navarrois. De retour à Paris, il y fut reçu comme le sauveur de la nation. Henri III toujours foible & inconséquent, essaya d'abattre la ligue; il osa défendre à Guise l'entrée de Paris: mais il éprouva à ses dépens ce que c'est que de commander sans pouvoir. Guise, au mépris de ses ordres, vint à Paris. En vain Henri y fit en-

trer, le 12 mai 1588, des troupes pour se saisir des carrefours. Le peuple prit aussitôt l'alarme, se barricada, & chassa ces troupes. C'est ce qu'on appella *la journée des Barricades*. Elle rendit le duc de Guise maître de la capitale; le roi fut obligé de se retirer à Chartres, & de là à Rouen, où Catherine de Médicis, sa mere, lui fit signer l'édit de réunion. Si Guise avoit entrepris, le jour des Barricades, sur la liberté ou la vie du roi, il auroit été le maître de la France; mais il eut horreur de cet attentat; & ce trait, comme beaucoup d'autres, contraste honorablement pour lui avec les calomnies que les écrivains huguenots & les philosophes modernes ont rassemblées contre lui. Henri III fut bien moins délicat. Il se rendit à Blois, où il convoqua les états-généraux du royaume en 1588. Guise vint le trouver en présence d'un corps qui représentoit la nation. Henri & lui se réconcilièrent solennellement; ils allerent au même autel, ils y communierent ensemble: l'un promit par serment d'oublier toutes les injures passées, l'autre d'être obéissant & fidele à l'avenir; mais dans le même tems le roi projettoit la mort de Guise, & le fit assassiner sur la fin de la même année 1588, avec le cardinal son frere. Le sang de ces deux chefs fortifia la ligue. Le duc de Mayenne, cadet du duc assassiné, fut déclaré en 1589 *Lieutenant-Général de l'Etat Royal & Couronne de France*, par le conseil de l'Union. Les villes les plus importantes du royaume, Paris, Rouen, Di-

jon, Lyon, Toulouse), soulevées comme de concert, se donnent à lui, & se révoltent ouvertement contre le roi. On ne le regardoit plus que comme un assassin & un parjure, tel qu'il étoit en effet. Le pape l'excommunie. Soixante & dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône, & ses sujets déliés du serment de fidélité. La faction des Seize, composée des plus ardens ligueurs, emprisonne à la Bastille les membres du parlement attachés à Henri. La veuve du duc de Guise vint demander justice du meurtre de son époux & de son beau-frere. Le parlement, à la requête du procureur-général, nomme deux conseillers, qui instruisent le procès criminel contre *Henri de Valois, ci-devant roi de France & de Pologne*. Ce roi s'étoit conduit avec tant d'aveuglement, qu'il n'avoit point encore d'armée : il envoyoit Sancy négociier des soldats chez les Suisses, & il écrivit au duc de Mayenne, déjà chef de la ligue, pour le prier d'oublier l'assassinat de son frere. Il envoyoit en même tems à Rome demander l'absolution des censures encourues par la mort du cardinal de Guise. Ne pouvant calmer ni le Pontife Romain, ni les Parisiens, il a recours à Henri de Navarre. Ce prince lui amena son armée, le dégagea à Tours des mains du duc de Mayenne, prêt à l'investir, & marcha ensuite vers Paris. Mais tout changea de face par l'assassinat de Henri III, frappé d'un coup de couteau par Jacques Clément (voyez ce mot), dont il mourut le lende-

main, 2 août 1589, à 39 ans, après en avoir régné 15, & sans avoir eu d'enfans de sa femme, Louise de Lorraine, morte au château de Moulins en 1601. En lui fut éteinte la branche de *Valois*, qui avoit régné 261 ans, pendant lesquels elle donna 13 rois à la France. Tous les malheurs personnels, ainsi que ceux de la France, prirent leur source dans son caractère foible, mobile & inconséquent, & surtout du peu de connoissance qu'il avoit du génie des sectaires, & particulièrement des calvinistes. « Ce prince, dit un » écrivain qui en parle avec » impartialité, fut la proie des » factieux ; il voulut les ap- »aiser par des condescen- » dances ; il caressa leurs fu- » reurs, au-lieu de les répri- » mer ; il s'associa avec elles ; » & les malheurs de la France » croissant de jour en jour, la » menacerent de la plus ter- » rible décadence ». C'est ce prince qui institua l'ordre du *Saint-Esprit* en 1578. On prétend qu'il en dressa les statuts sur ceux d'un ordre à-peu-près semblable, institué par Louis I, roi de Sicile, en 1352.

HENRI IV, le Grand, roi de France & de Navarre, naquit en 1553, dans le château de Pau, capitale de Béarn. Antoine de Bourbon, son pere, prince foible, plutôt indolent que paisible, étoit chef de la branche de Bourbon, ainsi appelée d'un fief de ce nom, qui tomba dans leur maison par un mariage avec l'héritiere de Bourbon. Il descendoit de Robert de France, comte de Clermont, cinquieme fils de S. Louis, & seigneur de Bourbon. Jeanne

d'Albret, mere de Henri IV, étoit fille d'Henri d'Albret, roi de Navarre. Le jeune prince fut élevé à la cour de France, sous la conduite d'un sage précepteur, nommé *la Gaucherie*, jusqu'en 1566. Alors Jeanne d'Albret sa mere, qui avoit embrassé ouvertement le Calvinisme, voulut l'avoir à Pau auprès d'elle, & lui donna pour précepteur Florent Chrétien. Sa nourriture étoit grossiere, & ses habits simples & unis. Il alla toujours tête nue. On l'envoyoit à l'école avec de jeunes gens du même âge; il grimpoit avec eux sur les rochers & sur le sommet des montagnes voisines, suivant la coutume du pays & des tems. Elevé dans le Calvinisme, il fut destiné à la défense de cette secte par sa mere: on l'en déclara le chef à la Rochelle en 1569, & le prince de Condé fut son lieutenant. Henri se trouva à 16 ans à la bataille de Montcontour, & s'y signala. Après la paix de Saint-Germain, conclue le 11 août 1570, il fut attiré à la cour avec les plus puissans seigneurs de son parti. On le maria 2 ans après, avec la princesse Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Le bruit vrai ou faux d'une nouvelle conspiration formée par les huguenots, ayant produit le massacre de la *Saint-Barthélemi*, Henri, réduit à l'alternative de la mort ou de la religion, se fait catholique, & reste près de 3 ans prisonnier d'état. S'étant évadé en 1576, & s'étant retiré à Alençon, il se mit à la tête du parti huguenot, supportant toutes les fatigues & courant tous les risques

d'une guerre civile & d'une guerre de religion; manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, & s'exposant comme le plus hardi soldat. A la bataille de Coutras en 1587, s'apercevant que quelques-uns des siens se mettent devant lui, à dessein de défendre & de couvrir sa personne, il leur crie: *A quartier, je vous prie; ne m'offusquez pas, je veux paroitre.* Après la victoire, on lui présente les bijoux & les autres magnifiques bagatelles de Joyeuse, tué dans cette journée; il les dédaigne en disant: » Il ne convient qu'à des comédiens de tirer vanité des riches habits qu'ils portent. » Le véritable ornement d'un général, est le courage, la présence d'esprit dans une bataille, & la clémence après la victoire. On peut voir dans l'article précédent, comment il unit sa cause avec celle de Henri III. Il portoit le titre de *Roi de Navarre*, depuis la mort de sa mere, arrivée le 9 juin 1572. Celle de Henri III l'appelloit au trône de France, mais sa religion l'en excluait par une loi que les catholiques regardoient comme tout autrement sacrée & inviolable que la loi salique. C'est sous ce point de vue qu'un orateur très-philosophique (M. l'abbé Fauchet) a justifié la ligue. « Ce n'est pas une question, dit-il, c'est un fait. Les Gaulois n'avoient point d'autre religion qu'à l'époque de la conquête; les Francs l'adoptèrent. Les deux nations divisées d'un bord par les traces sanglantes de la victoire, contondues ensuite par les bienfaits de

» tems & de la nature, & plus
 » redevables qu'on ne le pense,
 » de cette coalition aux liens
 » d'unité, que la Religion Ca-
 » tholique tend à resserrer tou-
 » jours par l'essence même des
 » vrais principes, y ont été
 » constamment attachées. Dans
 » toutes les assemblées géné-
 » rales, si fréquentes sous les
 » deux premières dynasties,
 » la catholicité étoit la loi pre-
 » mière & la plus inviolable.
 » Sous la troisième race, mal-
 » gré les loix odieuses du
 » gouvernement féodal, cette
 » grande loi restoit entière.
 » C'est l'unique loi depuis
 » l'existence de la monarchie,
 » qui n'ait jamais éprouvé de
 » variété dans sa sanction pu-
 » blique. On a dérogé plusieurs
 » fois à ce qu'on appelle *la loi*
 » *salique*, dans son objet le plus
 » important, jamais à la loi na-
 » tionale de la catholicité »
 » (voy. PHARAMOND, CLOVIS).
 Henri gagna deux batailles sur
 le duc de Mayenne, chef de
 la ligue, celle d'Arques en
 1589, & celle d'Ivry en 1590.
 Il continua ensuite la guerre
 avec différens succès, & mit
 le siège devant Paris. On a dit
 que pendant qu'il pressoit cette
 grande ville, les ecclésiastiques
 & les religieux faisoient une
 espèce de revue militaire, mar-
 chant en procession la robe re-
 troussée, le casque en tête, la
 cuirasse sur le dos, le mouf-
 quet & le Crucifix à la main;
 mais c'est un conte répandu
 par quelques balourds qui ont
 pris à la lettre une plate & gros-
 sière plaisanterie des auteurs
 de la *Satyre Ménippée*. Ce qu'il
 y a de vrai, c'est que plusieurs
 citoyens considérables, crai-
 gnant pour la conservation de
 l'ancienne Religion, faisoient
 serment, en présence du légat
 & de l'ambassadeur d'Espagne,
 de mourir plutôt de faim que
 de se rendre. Cependant la di-
 sette dégénéroit en famine uni-
 verselle. Le pain se vendoit un
 écu la livre; on avoit été
 obligé d'en faire avec des os
 du charnier des Saints-Innocens:
 on l'appella *le Pain de madame*
de Montpensier, parce qu'elle en
 avoit loué l'invention. Quel-
 ques citoyens, chassés par la
 faim hors de la ville, furent
 nourris dans le camp des af-
 fiégeans: action que quelques
 historiens ont traité de *piété*
héroïque, mais que le célèbre
 orateur Anglois, M. Burke, a
 jugée plus froidement. « Il est
 » vrai, dit-il, que pendant
 » que Henri tenoit la capitale
 » étroitement assiégée, il sou-
 » lagea & il protégea de mal-
 » heureuses familles qui al-
 » loient au péril de leur vie,
 » récolter quelques mesures de
 » bled sous les murs de cette
 » même capitale. J'approuve
 » ceci; mais je ne vais pas jus-
 » qu'à une admiration enthou-
 » siaste. Il auroit presque été
 » un monstre de cruauté, &
 » un idiot en politique, s'il
 » eût fait autrement. Mais tan-
 » dis qu'il étoit si compatif-
 » sant pour une poignée de
 » gens mourans de faim, on
 » ne peut pas oublier que c'é-
 » toit lui qui affaçoit par cen-
 » taines & par milliers, avant
 » de pouvoir être en position
 » de traiter avec cette com-
 » passion quelques individus
 » séparés. Certainement il ne
 » fit qu'user du droit de la
 » guerre en affamant Paris, »

» mais c'est un droit dont il
 » s'est prévalu dans toute sa
 » plénitude ». Le duc de Parme
 arrivé des Pays-Bas avec une
 armée Espagnole, ravitailla
 Paris & en fit lever le siege.
 Henri voyant que sa religion
 étoit le seul obstacle à son élé-
 vation au trône, consentit d'au-
 tant plus volontiers à se faire
 instruire, que son attachement
 à la secte de Calvin n'étoit
 qu'un préjugé d'éducation, au-
 quel il tenoit très-foiblement.
 Il se tint une conférence entre
 les catholiques de son parti &
 les ligueurs. Cette conférence
 fut suivie de l'abjuration de
 Henri à S. Denys, en 1593,
 & de son sacre à Chartres. L'on
 ne peut douter que cette abju-
 ration ne fût sincère; Henri
 parut constamment très-décidé
 catholique, & son caractère
 ne lui permettoit point une
 longue dissimulation. La con-
 duite qu'il tint envers les Jé-
 suites, les plus zélés ennemis
 du Protestantisme, est encore
 une preuve de son dévouement
 à la foi Romaine. On fait avec
 quelle bonté il rappella ces re-
 ligieux exilés par le parlement,
 qu'il se fit lui-même leur avo-
 cat, leur donna son palais de
 la Fleche, & leur légua son
 cœur. L'an 1594, Paris lui ou-
 vrit ses portes; & les ligueurs,
 qui, comme nous l'avons dit,
 regardoient la Religion Catho-
 lique comme une condition
 plus essentielle à la succession
 au trône, que celle que pres-
 crit la loi salique, étant enfin
 satisfaits, tous les troubles ces-
 ferent. Le duc de Mayenne
 avoit fait son accommodement
 en 1596; le duc de Mercœur
 se soumit en 1598, avec la Bre-

tagne, dont il s'étoit emparé.
 Il ne restoit plus qu'à faire la
 paix avec l'Espagne, à qui Henri
 avoit déclaré la guerre en 1595;
 elle fut conclue le 2 mai 1598,
 à Vervins. Depuis ce jour jus-
 qu'à sa mort, le royaume fut
 exempt de guerres civiles &
 étrangères, si l'on en excepte
 l'expédition de 1600 contre le
 duc de Savoie, qui fut glorieuse
 à la France, & suivie d'un
 traité avantageux. La même
 année 1598, fut donné le fa-
 meux édit de Nantes, qui ac-
 cordoit aux Protestans des li-
 bertés & des privilèges dont
 ils abusèrent fréquemment, &
 que Louis XIV crut devoir
 révoquer (voyez son article).
 Les convulsions de l'état étoient
 calmées; mais le levain n'étoit
 pas entièrement détruit. Il n'y
 eut presque point d'année où
 l'on n'attentât sur la vie de
 Henri. Un malheureux de la
 lie du peuple, nommé *Pierre
 Barriere*, porta ses mains par-
 ricides sur le roi; il fut arrêté
 & mis à mort en 1593. Jean
 Châtel, jeune-homme né d'une
 honnête famille, le frappa d'un
 coup de couteau à la bouche
 en 1595; un tapissier en 1596,
 un malheureux qui étoit ou qui
 contrefaisoit l'insensé, médi-
 terent le même assassinat. Enfin
Ravaillac l'exécuta le 14 mai
 1610. Le carrosse de Henri
 ayant été arrêté par un em-
 barras de chârettes dans la rue
 de la Féronnerie, en allant à
 l'arsenal, ce malheureux pro-
 fita de ce moment pour le poi-
 gnarder. Il étoit sur le point
 d'entrer avec une puissante ar-
 mée aux Pays-Bas & dans l'Al-
 lemagne, expédition dont les
 motifs & le but ne sont pas

bien connus. Quelques auteurs en ont fait une pure affaire de galanterie : opinion que quelques passages des Mémoires de Sully (*voyez ce mot*) semblent favoriser, & que M. Charles de Lameth énonça sans aucune réclamation dans l'assemblée nationale, le 16 mai 1790. « Un terrible exemple, » dit-il, du danger de laisser le droit de déclarer la guerre aux rois, qui peuvent la faire pour leurs passions personnelles; c'est l'exemple de Henri IV, qui, au moment où il tomba sous le poignard d'un assassin, se préparoit à une guerre qui alloit embraser l'Europe, pour conquérir, non pas des empires, mais la princesse de Condé ». Ce monarque mourut dans la 57. année de son âge, & dans la 22. de son regne, laissant 3 fils & 5 filles de Marie de Médicis sa seconde femme, ou plutôt son unique épouse, puisque son premier mariage avec Marguerite de Valois fut déclaré nul. Henri IV ne fut cher à la nation, que quand il eut été assassiné. L'idée qu'on avoit qu'il tenoit encore au Calvinisme, souleva contre lui beaucoup de catholiques; son changement nécessaire de religion aliéna une partie des réformés. Sa maîtresse même, la marquise d'Entragues, conspira contre lui. La plus cruelle Satyre, qui attaqua ses mœurs & sa probité, fut l'ouvrage d'une princesse de Conti, sa proche parente. Cependant il avoit mis le royaume dans un état florissant. Les troupes inutiles furent licenciées; l'ordre dans les finances succéda au

plus odieux brigandage; il paya peu-à-peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. Les paysans répètent encore aujourd'hui qu'il *vouloit qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches*: expression triviale, mais sentiment paternel; quoiqu'inefficace, que Louis XVI se plaisoit à répéter, sans pouvoir davantage le réaliser; ce qui a donné lieu à ces vers si connus:

Du grand & bon Henri j'admire le
bon mot;
Mais pour y donner foi, j'attends la
poule au pot.

Paris fut augmenté & embelli: il ne songeoit pas qu'en agrandissant la capitale, il élargissoit un gouffre, où la substance du royaume iroit s'abîmer avec les mœurs & les principes. Il favorisa la rebellion des Hollandois, & ne servit pas peu à les faire reconnoître libres & indépendans. Exemple funeste à Louis XVI, qui ayant fait la même chose à l'égard des colonies Angloises, devint bientôt après la victime d'une politique peu réfléchie. Il unit à une extrême franchise, les sentimens les plus élevés, une simplicité de mœurs charmante; & au courage d'un soldat, un fonds d'humanité inépuisable: *Je ne puis, disoit-il après une victoire, je ne puis me réjouir de voir mes sujets étendus morts sur la place; je perds, lors même que je gagne.* Quelques troupes qu'il envoyoit en Allemagne ayant fait du désordre en Champagne, Henri IV dit aux capitaines qui étoient encore à Paris: « Par-
tez en diligence; donnez-y

» ordre ; vous m'en répon-
 » drez. Vive Dieu ! s'en pren-
 » dre à mon peuple , c'est s'en
 » prendre à moi ». . . Henri
 rencontra ce qui forme & ce
 qui déclare les grands hom-
 mes , des obstacles à vaincre ,
 des périls à essuyer , & sur-tout
 des adversaires dignes de lui.
 L'activité étoit sa qualité do-
 minante. Le duc de Parme di-
 soit que *les autres généraux*
faisoient la guerre en lions ou
en sangliers ; mais que Henri la
faisoit en aigle. Ses sentimens
 sur la royauté étoient grands
 & sublimes. « Mon royaume ,
 » disoit-il , est incontestable-
 » ment le royaume de Dieu. Il
 » lui appartient en propre , il
 » n'a fait que me le confier. Je
 » dois donc faire tous mes ef-
 » forts pour que Dieu y regne ,
 » pour que mes commande-
 » mens soient subordonnés aux
 » siens , pour que mes loix fas-
 » sent respecter ses loix ». Son
 respect pour la Religion étoit
 sincère , ferme & sans respect
 humain. Se trouvant un jour à
 table avec quelques personnes
 qui s'émanoient , il leur dit :
 » Soyons tant bons compa-
 » gnons que nous voudrons ;
 » mais il faut que l'honneur de
 » Dieu marche devant tout ;
 » & quand il y va de son res-
 » pect , il faut mettre bas toute
 » risée & gaufferie ». Un doc-
 teur célèbre ayant dit devant
 lui : *Nous tenons la foi de nos*
peres ; Henri reprit aussi-tôt :
Nous tenons la foi de Dieu
& nous l'apprenons de nos pe-
res. Les grandes qualités de
 Henri IV furent obscurcies par
 des défauts. Il eut une passion
 extrême pour le jeu & pour les
 femmes. On ne peut guere ex-

culser la première , parce qu'elle
 fit naître quantité de brelans
 dans Paris ; & encore moins la
 seconde , parce que ses amours
 furent si publiques & si uni-
 verselles , depuis sa jeunesse
 jusqu'au dernier de ses jours ,
 » qu'on ne sauroit même , dit
 » Mezerai , leur donner le nom
 » de galanterie ». Pour satisfaire
 ses desirs , il ne se faisoit pas de
 peine d'avilir la dignité royale ,
 & d'employer même quelque-
 fois la violence. Aussi Bayle
 n'a-t-il pas hésité de dire *qu'il*
n'y eut jamais homme plus in-
digne d'avoir une épouse fidelle.
 Après cela il ne faut pas s'é-
 tonner du grand nombre de ses
 enfans naturels. Outre ceux
 qu'il ne put , ou qu'il ne vou-
 loit pas avouer , il en reconnut
 onze. Au siege d'Amiens , le
 maréchal de Biron lui reprocha
 publiquement d'avoir amené sa
 maîtresse , que ce scandale fai-
 soit murmurer les soldats &
 les rendoit moins ardens à le
 servir. « Je ne veux certaine-
 » ment pas , dit l'auteur des
 » *Annales politiques* , contre-
 » dire la vénération publique ,
 » ni la sorte de tendresse que
 » semble encore inspirer le
 » nom de ce roi ; je crois même
 » qu'il n'est pas mal de la con-
 » server. Autant vaut ce nom
 » là , qu'un autre , pour y at-
 » tacher une idée de bonté ,
 » d'humanité , de popularité ,
 » jointe à la possession d'une
 » couronne. Mais quel triste
 » apanage pour le diadème ,
 » quand on considère philoso-
 » phiquement les œuvres de
 » ce bon roi. Les *Mémoires* de
 » Sully seuls sont un terrible
 » texte ». Cependant au mi-
 lieu de ses désordres il conser-

voit des sentimens d'honneur & de religion, qui le rendoient docile & sensible aux impressions de la vertu. Etant encore protestant & en proie à toute la fougue des passions dans la fleur de l'âge, il se laissoit reprendre & tortement réprimander par les ministres & les chefs de son parti. « Quelque tems avant la bataille de Coutras, dit un historien, le roi de Navarre, au milieu de tant d'agitations, de fatigues & de périls, toujours entraîné par son goût dominant pour les femmes, avoit noué une intrigue galante avec la fille d'un magistrat de la Rochelle; un fils qui fut le fruit de ses amours, rendit le scandale public: les gens de bien parmi les huguenots gémissaient sur la vie licencieuse de leur chef. Les ministres ne lui épargnoient pas les remontrances; ils l'exhortoient sur tout vivement à une réparation publique de sa faute devant tous ses freres: Bourbon ne pouvoit s'y résoudre: enfin Mornay se joignit aux ministres; &, tirant le roi de Navarre en particulier, il lui représenta qu'à la veille de combattre le duc de Joyeuse, il ne pouvoit se dispenser de s'humilier devant le Dieu des armées; quels reproches il n'auroit pas à se faire, si, par son impénitence, il attiroit la colère du Ciel sur son parti, & s'il faisoit périr tant d'honnêtes gens victimes de ses désordres: cette idée toucha Bourbon, il consentit à faire l'humble aveu de sa faute en

présence des chefs de son armée, dans le temple de Pons; & le ministre Chandonne, après l'avoir bien prêché, lui fit promettre de renouveler sa pénitence publique à la Rochelle, où il avoit donné le scandale: il se soumit à tout; mais les jeunes seigneurs qui l'environnoient étoient indignés de la dureté des ministres, & lui reprochoient de se laisser traiter comme un chrétien de la populace. *Vous avez tort,* leur répondit le roi de Navarre; *on ne sauroit trop s'humilier devant Dieu, & trop braver les hommes.* Dans une autre occasion il dit ces paroles remarquables, & pleines d'un grand sens: *Les rois doivent avoir pour Dieu un cœur d'enfant, & pour leurs sujets, un cœur de pere.* L'abbé Lenglet du Fresnoy a publié 59 Lettres de ce monarque, dans le tome 4e. de sa nouvelle édition du *Journal de Henri III.* On en trouve aussi plusieurs dans les *Mercuries de France.* On y remarque du feu, de l'esprit, de l'imagination, & sur-tout cette éloquence du cœur qui plait tant dans un monarque. Il a paru un recueil, non moins intéressant & non moins agréable, des bons mots & actions de clémence de ce prince, sous le titre d'*Esprit d'Henri IV*, in-12, Paris, 1769.

HENRI I, roi d'Angleterre & duc de Normandie, 3e. fils de Guillaume le Conquérant, se fit couronner roi d'Angleterre l'an 1100, après la mort de son frere Guillaume le Roux, au préjudice de Robert Courte-

Cuisse, son aîné, qui étoit pour lors en Italie, arrivé récemment de l'expédition de la Terre-Sainte. Cette usurpation donna lieu à Robert de passer en Angleterre pour réclamer son droit par les armes; mais il le lui abandonna pour une pension de 3000 marcs. Peu de tems après, une nouvelle brouillerie survint entre les deux freres, dont la fin fut funeste à Robert. Il fut battu & fait prisonnier à la bataille de Tinchebray en Normandie, l'an 1106. Henri eut quelques avantages sur le roi Louis le Gros, de grands démêlés avec S. Anselme, touchant les investitures, & mourut d'un excès de lamproies en 1135, regardé comme un guerrier courageux, un politique habile & un roi juste. Il abolit la loi du *Couvre-Feu*; il fixa dans ses états les mêmes poids & les mêmes mesures; il signa sur-tout une Charte remplie de privileges: c'est la premiere origine des libertés de l'Angleterre. Il avoit épousé Aleyde ou Adelayde, fille de Goderoi, comte de Louvain, qui se retira, & mourut à l'abbaye d'Afflighem en Brabant, où l'on voit un monument élevé en son honneur, & le bâtiment qu'elle occupoit, qu'on nomme encore *le palais de la reine d'Angleterre*.

HENRI III, roi d'Angleterre, fils de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, & de Mathilde, fille de Henri I, fut couronné l'an 1154, après la mort d'Etienne. Il ajouta à ses états l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, la Gascogne, au droit de ses pere & mere, la Bre-

tagne qu'il conquit sur Conan IV, & l'Irlande, dont il se rendit maître. Son regne est célèbre par le meurtre de S. Thomas de Cantorbery, qu'il occasionna en 1170 par une parole inconsidérée. Au rigoureux tribunal du Seigneur, les souverains sont comptables des crimes auxquels leurs passions & leur seule négligence peuvent donner lieu. Henri, après l'assassinat, qu'il avoit néanmoins désavoué, fut en butte aux coups les plus sensibles, que la divine Justice puisse en ce monde, porter à un prince. Le roi de France & le comte de Flandre attaquèrent ses provinces, en deçà de la mer: Louis pénétra au sein de la Normandie, & forma le siege de la capitale. Tandis que Henri se préparoit à la secourir, il apprit que le roi d'Ecosse, avec un grand nombre d'Anglois, avoit déjà pénétré dans le royaume, & ravageoit Northumberland. Il laissa la Normandie, & vola où le revers pouvoit devenir plus fatal. Ce prince conçut, dans ce péril, l'insuffisance de ses ressources contre les ministres de la vengeance céleste. Au-lieu de marcher contre eux, il va droit à Cantorbery; & laissant son équipage hors de la ville, prend pour tout vêtement une méchante tunique, & se rend pieds-nus & en silence à la cathédrale, près du tombeau de S. Thomas. Là, sans avoir pris aucune nourriture, il passa le reste du jour & toute la nuit en prieres, prosterné sans tapis sur le pavé; puis les épaules nues, il voulut que chaque évêque qui se trouvoit présent,

& les religieux de la communauté, au nombre de quatre-vingts, le frappassent de verges l'un après l'autre. Des railleurs insipides ne manquèrent pas de s'égarer aux dépens du roi : mais le retour inespéré de sa première fortune leur ferma d'abord la bouche. Henri, le lendemain de son humiliante pénitence, s'étant fait dire la Messe en l'honneur du saint martyr; à l'heure même qu'on la célébroit, le roi d'Ecosse fut battu & fait prisonnier par les Anglois, qui lui étoient demeurés fideles. Aussi-tôt après, le siege de Rouen fut levé, la paix se rétablit entre la France & l'Angleterre, tous les projets des ennemis de Henri furent déconcertés. En moins de trois mois il se vit aussi puissant qu'il avoit jamais été. Ayant pris la croix avec le roi de France, pour aller dans le Terre-Sainte, il se disposoit à partir, lorsqu'il conçut un chagrin si vif de se voir abandonné de ses enfans dans une circonstance si pénible & si critique, qu'il en mourut à Chinon en Touraine, le 6 juillet 1189. Son fils Richard *cœur de lion*, lui succéda.

HENRI III, roi d'Angleterre, fils de Jean Sans-Terre & d'Isabelle d'Angoulême, monta sur le trône après son père, en 1216. Il fit de vaines tentatives pour recouvrer la Normandie. S. Louis le battit 2 fois, & fut-tout à la journée de Taillebourg en Poitou, & l'obligea de signer un traité, par lequel il ne lui restoit que la partie de la Guienne, qui est au-delà de la Garonne. Il ne fut pas plus heureux au-dedans

qu'au-dehors. Les barons d'Angleterre, révoltés contre lui, ayant à leur tête Simon de Montfort, fils d'un autre Simon, le fléau des Albigeois, se soulevèrent contre Henri, & gagnèrent sur lui la fameuse bataille de Lewes en 1264. Il y fut fait prisonnier avec Richard son frere, & Edouard son fils, qui avoit d'abord battu les milices de Londres. Les barons dresserent alors un nouveau plan de gouvernement, qu'ils firent signer au roi & approuver au parlement. Telle est proprement l'époque & l'origine des Communes, & de la puissance du parlement en Angleterre, si on le regarde comme une assemblée composée des trois corps du royaume. L'année suivante 1265, le comte de Gloucester, jaloux de l'autorité du comte de Leicester, forma un parti contre lui, & fit évader le prince Edouard. Les affaires changerent aussi-tôt de face : Leicester, le Catilina Anglois, fut défait & tué avec Henri son fils, en 1265, à la bataille d'Evesham. Henri III & son fils Richard recouvrèrent la liberté, & les rebelles se soumirent entièrement en 1267. Henri mourut en paix à Londres en 1272, à 65 ans, après en avoir régné 55 dans les orages.

» C'étoit, dit du Tertre, un
 » prince d'un petit génie, sans
 » habileté pour le gouverne-
 » ment, esclave de ses mi-
 » nistres, ne sachant jamais
 » prendre son parti selon les
 » circonstances; montrant de
 » la faiblesse, lorsqu'il falloit
 » de la fermeté; & de la hau-
 » teur, lorsqu'il étoit néces-
 » faire de plier & de s'accor-

» moder au tems. Il étoit d'ail-
 » leurs pieux, charitable, en-
 » nemi de la cruauté, irrépro-
 » chable dans ses mœurs : en
 » un mot, ce prince eut les
 » vertus qu'on loue dans un
 » particulier, & ne posséda
 » presque aucune des qualités
 » qu'on admire dans un souve-
 » rain ».

HENRI IV, roi d'Angle-
 terre (fils de Jean de Gand,
 duc de Lancastre, 3e. fils d'E-
 douard III), s'empara du trône
 en 1399, après que Richard II
 eut été déposé juridiquement.
 La couronne appartenoit par
 les droits du sang à Edmond
 de Mortimer, duc de Claren-
 ce, petit-fils d'Edouard III.
 L'Angleterre fut divisée dès-
 lors entre la maison d'Yorck
 & celle de Lancastre. C'est l'o-
 rigine des querelles de la Rose
 blanche & de la Rose rouge.
 L'usurpateur mourut de la lepre
 en 1413, à 46 ans, après avoir
 soutenu une guerre civile &
 une étrangere, contre les Ecos-
 sois & contre la France. Il n'eut
 ni des vices éclatans, ni de
 grandes vertus. Pendant sa der-
 niere maladie, qui dura plus
 de 2 mois, il voulut toujours
*avoir sa couronne auprès du che-
 vet de son lit, de crainte qu'on
 ne la lui enlevât.*

HENRI V, fils du précé-
 dent, couronné en 1413,
 forma le projet de conquérir la
 France & l'exécuta en partie.
 Il descendit en Normandie avec
 une armée de 50 mille hommes,
 prit & saccagea Harfleur, gagna
 la bataille d'Azincourt sur Char-
 les VI en 1415, retourna en
 Angleterre avec plusieurs prin-
 ces, & près de 1400 gentils-
 hommes qu'il avoit faits pri-

sonniers. Trois ans après il rex
 passa en France, prit Rouen
 en 1419, se rendit maître de
 toute la Normandie. Les divi-
 sions de la cour de France ser-
 virent beaucoup à ses con-
 quêtes. La maison d'Orléans &
 celle de Bourgogne remplis-
 soient Paris de factions. La
 reine Isabelle de Baviere, mere
 dénaturée du Dauphin, depuis
 Charles VII, prit le parti du
 monarque Anglois. La guerre
 finit par un traité honteux, con-
 clu à Troyes en 1420. Les ar-
 ticles de ce traité portoient :
 Que Henri V épouserait Cather-
 ine de France, qu'il seroit
 roi après la mort de Charles
 VI, & que dès-lors il prendroit
 le titre de régent & d'héritier
 du royaume. Le Dauphin fut
 contraint de se retirer dans
 l'Anjou ; & quoique le Dau-
 phiné, le Languedoc, le Berri,
 l'Auvergne, la Touraine & le
 Poitou lui fournissent des trou-
 pes, il y a apparence qu'il au-
 roit perdu son trône pour tou-
 jours, si une fistule n'eût em-
 porté le roi d'Angleterre en
 1422, dans la 36e. année de son
 âge. Il expira au château de
 Vincennes, & fut exposé à
 Saint-Denys comme un roi de
 France. A de grands talens pour
 le métier de la guerre, Henri V
 joignit des vertus. Il fut sobre,
 tempérant, amateur de la jus-
 tice, & fort exact à remplir les
 devoirs de la Religion. On au-
 roit souhaité dans lui plus d'hu-
 manité, car on ne le justifiera
 jamais de l'ordre qu'il donna
 d'égorger les prisonniers après
 la sanglante bataille d'Azin-
 court (supposé la réalité de cet
 ordre, que plusieurs critiques
 prétendent n'avoir point existé).

te), ni des traitemens qu'il fit éprouver aux bourgeois de plusieurs places dont il se rendit maître. Il est vrai que les François dans ce tems-là n'agissoient pas toujours avec plus de générosité; mais le droit barbare des représailles ne doit point diriger la vengeance d'un prince chrétien.

HENRI VI, fils & successeur de Henri V à l'âge de 10 mois seulement, en 1422, n'eut ni son bonheur, ni son mérite. Il régna comme son pere en France, sous la tutelle du duc de Bedford, & en Angleterre sous celle du duc de Gloucester. Il remporta même par ses généraux plusieurs victoires, à Crevant, à Verneuil, à Rouvri; mais les victoires de la Pucelle d'Orléans, & les succès qui les suivirent, mirent fin aux triomphes des Anglois (voyez JEANNE D'ARC & CHARLES VII); & les querelles qui s'éleverent dans la Grande-Bretagne, finirent par lui faire perdre la couronne. Richard, duc d'Yorck, parent par sa mere d'Edouard III, déclara la guerre à Henri VI, fils d'un prince qu'il ne regardoit pas comme possesseur légitime du trône, le vainquit & le fit prisonnier. Marguerite d'Anjou, femme du roi captif, & femme bien supérieure à son époux, défit & tua le duc d'Yorck à la bataille de Wakefield en 1460, & délivra son mari. Edouard, fils du duc, vengea son pere, défit les troupes de la reine, & la fit prisonnière à la bataille de Tewksbury; donnée en 1471. Henri avoit fui en France; de retour en Angleterre, il fut pris & enfermé dans la tour de

Londres, où il fut poignardé en 1471, à 52 ans, par le duc de Gloucester. C'étoit un prince foible, mais vertueux, & digne de compassion dans ses malheurs.

HENRI VII, fils d'Edmond, comte de Richemont & de Marguerite de la maison de Lancastre, aidé par le duc de Bretagne & par Charles VIII, roi de France, passa de Bretagne en Angleterre, défit & tua l'usurpateur Richard III, & se fit installer en 1485 sur le trône de la Grande-Bretagne, qu'il prétendoit lui appartenir, comme à l'ainé de la maison de Lancastre. Il étoit en effet de cette maison, mais du côté maternel, & dans un degré bien éloigné. Il réunit les droits de Lancastre & d'Yorck en sa personne, par son mariage avec Elizabeth, fille d'Edouard IV. Ses ennemis firent jouer inutilement des ressorts pour le détrôner. Un garçon boulanger, appelé Lambert Simnel, & le fils d'un Juif converti, nommé Perkin Waërbek, l'un neveu, à ce qu'il disoit, d'Edouard IV, l'autre son fils, lui disputèrent la couronne, après avoir appris à jouer les rôles de princes (voyez EDOUARD Plantagenet). Le premier finit sa vie dans la cuisine de Henri VII, & le second, un peu plus redoutable, sur un échafaud. Le monarque Anglois avoit su vaincre ses ennemis & dompter les rebelles; il fut gouverner. Son regne, qui fut de 24 ans, & presque toujours paisible, eut de bons effets sur les mœurs de la nation. Les parlemens qu'il assembla & qu'il ménagea, firent de sages loix; la justice

distributive rentra dans tous ses droits ; le commerce qui avoit commencé à fleurir sous le grand Edouard III , ruiné pendant les guerres civiles , se rétablit peu-à-peu sous Henri VII , qui fut surnommé *le Salomon de l'Angleterre*. Le mauvais état où il trouva les finances , lui fit une nécessité de l'économie ; mais on lui a reproché de l'avoir poussée trop loin , & d'avoir calculé le produit des confiscations. Henri VII mourut en 1509 , à 52 ans. Ses vertus & la protection qu'il accorda aux savans , lui méritèrent les titres de *Prince pieux & ami des lettres*. Il est le premier des rois d'Angleterre qui ait eu des gardes.

HENRI VIII , fils & successeur de Henri VII , monta sur le trône en 1509. Les coffres de son pere se trouverent remplis à sa mort de 2 millions de liv. sterlings : somme alors immense , qui eût été plus utile en circulant dans le commerce. Henri VIII s'en servit pour faire la guerre. L'empereur Maximilien & le pape Jules II avoient fait une ligue contre Louis XII. Le monarque Anglois y entra à la sollicitation de ce pontife. Il fit une irruption en France en 1513 , remporta une victoire complete à la *journée des Eperons* , prit Têrouane & Tournay , & repassa en Angleterre avec plusieurs prisonniers François , parmi lesquels on comptoit le chevalier Bayard. Dans le même tems Jacques IV , roi d'Ecosse , entra en Angleterre ; Henri le défit & le tua à la bataille de Floddenfield. La paix se conclut ensuite avec la France.

Louis XII , alors veuf d'Anne de Bretagne , ne put l'avoir avec Henri , qu'en épousant sa sœur Marie ; mais au-lieu de recevoir une dot de sa femme , comme font les rois , aussi bien que les particuliers , Louis XII en paya une. Il lui en coûta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Henri VIII , ayant terminé heureusement cette guerre , entra bientôt après dans celles qui commençoient à diviser l'Eglise. Les erreurs de Luther venoient d'éclater. Le monarque aidé par Wolfei , Gardiner & Morus , réfuta l'hérésie dans un ouvrage qu'il présenta & qu'il dédia à Léon X (quelques auteurs prétendent que ce livre étoit entièrement de la composition du célèbre Fisher). Ce pape l'honora , lui & ses successeurs , du titre de *Défenseur de la Foi* : titre qu'il sollicitoit depuis 5 ans , & qu'il ne mérita pas long-tems. Il y avoit alors à la cour de Londres une fille pleine d'esprit & de graces , dont Henri devint éperdument amoureux. Elle s'appelloit Anne de Boulen. Cette fille s'attacha à irriter les desirs du roi , & à lui ôter toute espérance de les satisfaire , tant qu'elle ne seroit pas sa femme. Henri étoit marié depuis 18 ans à Catherine d'Arragon , fille de Ferdinand & d'Isabelle , & tanté de Charles-Quint. Comment obtenir un divorce ? Il faut savoir que Catherine avoit d'abord épousé le prince Artur , frere aîné de Henri VIII , qui lui avoit donné sa main ensuite , avec la dispense de Jules II. On ne pensoit pas qu'un tel mariage pût être incestueux ;

mais dès que le monarque Anglois eut résolu d'épouser sa maîtresse, il le trouva nul; il sollicita le pape Clément VII de le déclarer tel. Le cardinal Wolsey, ce ministre si vain, qu'il disoit ordinairement *le roi & moi*, entra dans les vues de Henri. On paya des théologiens pour leur arracher des décisions conformes aux desirs du prince. Le pape, vivement sollicité de casser cette union, mais craignant autant de manquer aux loix divines, que de déplaire à Charles-Quint qui vouloit épargner cet outrage à sa tante, tâchoit de gagner du tems, croyant que la réflexion rameneroit Henri à des sentimens plus raisonnables (voyez CLÉMENT VII). Celui-ci désespérant de rien obtenir, épousa sa maîtresse en 1533, & fit approuver ce prétendu mariage par Thomas Crammer, archevêque de Cantorbery. Le pape l'ayant excommunié, il se fit déclarer *Protecteur & Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*. Le parlement lui confirma ce titre, abolit toute l'autorité du pontife Romain, & fit effacer son nom de tous les livres; on ne l'appella plus que *l'Evêque de Rome*. Les peuples prêtèrent au roi un nouveau serment, qu'on appella le serment de suprématie. Le cardinal Jean Fisher, Thomas Morus & plusieurs autres personnages illustres, ennemis de ces nouveautés, perdirent la tête sur un échafaud. Henri, poussant plus loin ses violences, ouvrit les maisons religieuses, s'appropriâ leurs biens, dont le revenu rendoit, suivant Salmon, 183,707 livres sterlings,

& des dépouilles des couvens acheta des plaisirs, qui s'évanouirent avec les trésors qu'il les avoient achetés. Henri accoutumé à recourir au clergé & aux monasteres pour avoir de l'argent, se vit réduit à des situations qui lui firent regretter *la poule qui pondoit des œufs d'or*, comme s'exprimoit Charles-Quint, en parlant de cette opération impolitique de Henri. Un autre effet de la même opération, fut l'extrême misere où se trouverent réduits des milliers de pauvres que les aumônes des monasteres entretenoient. Sous le regne d'Elizabeth on fut obligé de passer jusqu'à onze bils pour les faire subsister; moyen dont les annales de l'Angleterre n'avoient pas fourni d'exemples (voyez LUTHER). C'est dans l'ouvrage de Henri Spelman, intitulé: *Fatalités des Sacrileges*, qu'il faut voir & l'immensité des sommes que Henri ramassa par ces rapines impies, & l'incroyable rapidité avec laquelle elles se dissipèrent. Quoique Henri se déclarât contre le pape, il ne voulut être ni luthérien, ni calviniste. La transsubstantiation fut crue comme auparavant; la nécessité de la confession auriculaire & de la communion sous une seule espece, confirmée. Le célibat des prêtres, & les vœux de chasteté furent déclarés irrévocables. L'invocation des Saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il déclara qu'il ne prétendoit point s'éloigner des articles de foi reçus par l'Eglise Catholique: c'étoit bien s'en éloigner assez, que de rompre l'unité. Son amour pour une

femme produisit tous ces changemens ; mais cet amour ne dura pas. Touché de la beauté de Jeanne Seymour, il fit trancher la tête, en 1536, à Anne de Boulen, sur des soupçons d'infidélité assez légers. Jeanne étant morte en couches, il la remplaça par Anne de Cleves. Il avoit été séduit par le portrait de cette princesse ; mais il le trouva si différent de l'original, qu'il la répudia au bout de six mois. A celle-ci succéda Catherine Howard, fille du duc de Nortfolck, décapitée en 1542, sous prétexte qu'elle avoit eu des amans avant son mariage. C'est à cette occasion que le parlement d'Angleterre donna une loi aussi absurde que cruelle. Il déclara :

» Que tout homme qui seroit
 » instruit d'une galanterie de
 » la reine, doit l'accuser, sous
 » peine de haute trahison... Et :

» Que toute fille qui épouse
 » un roi d'Angleterre, & qui
 » n'est pas vierge, doit le dé-
 » clarer, sous la même peine ».

Catherine Parr, jeune veuve d'une beauté ravissante, épouse de Henri après Catherine Howard, fut prête à subir le même sort que cette infortunée, non pour ses galanteries, mais pour ses opinions conformes à celles de Luther. Les dernières années de Henri VIII furent remarquables par ses démêlés avec la France. Bizarre dans ses guerres comme dans ses amours, il s'étoit ligué avec Charles-Quint contre François I, ensuite avec François I contre Charles-Quint, & enfin derechef avec celui-ci contre le monarque François. Il prit Boulogne en 1544, &

promit de la rendre par le traité de paix en 1546. Il mourut l'année d'après, âgé de 57 ans, après en avoir régné 38. On rapporte que sur le point de mourir, il s'écria, en regardant ceux qui étoient autour de son lit : *Mes amis, nous avons tout perdu, l'état, la renommée, la conscience & le Ciel.* Quelques auteurs ont nié cette anecdote ; mais si Henri n'a pas tenu ce propos, il est sûr qu'il n'en pouvoit tenir de plus vrai. Il appella au trône, en mourant, Edouard, fils de Jeanne Seymour ; & après lui, Marie, fille de Catherine d'Arragon, & Elizabeth, fille d'Anne de Boulen, quoiqu'il les eût fait déclarer autrefois bâtardes par le parlement, & incapables de succéder à la couronne. « Tous ceux qui ont étudié Henri avec quelque soin, dit l'abbé Raynal, n'ont vu en lui qu'un ami foible, un allié inconstant, un amant grossier, un mari jaloux, un père barbare, un maître impérieux, un roi despotique & cruel ». Pour le peindre d'un seul trait, il suffit de répéter ce qu'il dit à sa mort, qu'il n'avoit jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses desirs. Il perdit dans les plaisirs, ou dans de vaines occupations, le tems qu'il auroit pu employer à approfondir les principes du gouvernement. Une confiance aveugle en ses ministres le réduisit à être, durant la moitié de son règne, le jouet de leurs passions, ou la victime de leurs intérêts ; l'autre partie fut employée à troubler le repos du royaume, à l'inonder

l'inonder de sang & à l'appauvri. Il ruina ses sujets par des profusions criminelles & extravagantes, & ce fut encore le moindre des maux qu'il fit à l'Angleterre. C'est sous le regne de ce prince que la suette, maladie dangereuse, infesta tout ce royaume. On connoittra plus particulièrement ce tyran, en lisant l'exacte & élégante Histoire du cardinal Poulus, par Thomas Philips.

HENRI II, roi de Castille, voyez TRANSTAMARE.

HENRI IV, dit l'Impuissant & le Libéral, & qu'on devoit appeller plutôt le *Prodigue*, étoit fils de Jean II, roi de Castille, auquel il succéda en 1454, à l'âge de 30 ans. Son regne fut le triomphe du vice. Jeanne de Portugal, qu'il avoit épousée après la répudiation de Blanche de Navarre sa 1^{re}. femme, ne couvroit ses galanteries d'aucun voile. Henri, qui vouloit avoir des enfans à quelque prix que ce fût, introduisit lui-même, dans le lit de sa femme, Bertrand de la Cueva, jeune seigneur, dont le sort étoit d'être à la fois le mignon du roi & l'amant de la reine. De ce commerce naquit une fille, nommée Jeanne. Bertrand eut pour récompense les charges les plus importantes du royaume. Les grands murmurèrent & déposèrent ce simulacre de roi, en 1465. Dans un acte solennel, on dépouilla son effigie de tous les attributs de la royauté, qu'on adjugea à son frere Alfonso. Cette cérémonie fut accompagnée de toutes les horreurs des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui

Tome IV,

les conjurés avoient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles. Le roi fut déclaré impuissant, & sa fille Jeanne bâtarde, & née d'adultère. Plusieurs grands prétendoient à la royauté; mais les mécontents résolurent de reconnoître Isabelle, sœur du roi, âgée de 17 ans. Le roi ne put sortir de tant de troubles qu'en reconnoissant sa sœur Isabelle pour sa seule héritière légitime, à l'exclusion de Jeanne; & on lui laissa le nom de *Roi* à ce prix. En vain à sa mort, arrivée en 1474, il réclama contre ce traité; le trône resta à Isabelle; comme effectivement la justice le lui assignoit.

HENRI DE LORRAINE, comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brienne, vicomte de Marsan, grand-écuyer de France, étoit fils de Charles de Lorraine, duc d'Elboeuf. Après s'être signalé à la bataille de Prague en 1620, il servit en qualité de volontaire dans les guerres contre les huguenots. Il se distingua aux sieges de Saint-Jean d'Angeli, de Montauban, de l'isle de Rhé & de la Rochelle. En 1629 il se signala à l'attaque du Pas de Suze. Honoré par Louis XIII du collier de ses ordres en 1633, il le paya par des services importants. Un des plus considérables fut de reprendre en 1637 les isles de Lerins sur les Espagnols, contre lesquels il commandoit une armée navale. Le combat de Quiets en Piémont l'an 1639, le 3^e. secours de Casal, le siege de Turin en 1640, & la prise de Coni en 1641, ne lui acquirent pas moins de gloire. Le roi voulant le récom-

56

penfer, lui donna le gouvernement de Guienne en 1642, & la charge de grand écuyer de France en 1643. Il alla la même année en qualité d'ambassadeur en Angleterre. En 1645 il fut fait vice-roi de Catalogne, & défit à la bataille de Liorens les Espagnols. Peu de tems après il prit Balaguer, & remporta d'autres avantages. Mais le siege de Lerida en 1646 fut moins heureux pour lui : il y perdit son canon & son bagage, & fut obligé de le lever. En 1649 il fut envoyé dans les Pays-Bas, où il prit Condé, Maubeuge, le château de l'Écluse, &c. Il servit ensuite avec beaucoup de fidélité en Guienne pendant la guerre civile, qui désola cette province en 1651 & 1652. Il se procura sur la fin de ses jours une retraite honorable dans l'Anjou, dont il obtint le gouvernement, & mourut subitement dans l'abbaye de Royaumont le 25 juillet 1666, à 66 ans, avec la réputation d'un général brave, généreux, intrépide. Il étoit le pere des soldats; & au milieu d'une disette affreuse, ses domestiques lui ayant procuré quelques barils de vin, il les envoya aux malades & aux blessés. Sa postérité subsiste dans M. le prince de Lambesc, duc d'Elbeuf.

HENRI DE LORRAINE, duc de Guise, voyez **GUISE**.

HENRI le Lion, duc de Baviere & de Saxe, étendit sa domination en Allemagne depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, & depuis la mer Baltique jusqu'aux frontieres de l'Italie. Il fit construire des ponts sur le Danube, à Ratisbonne & à Lawembourg,

& détruisit presque entièrement les Henetes. Frédéric Barbe-rousse, son cousin-germain, suspecta sa fidélité, le déclara criminel de lese-majesté en 1180, & le dépouilla de ses états. Henri fut contraint de s'enfuir vers le roi d'Angleterre, son beau-pere, qui lui fit rendre Brunswick & Lunebourg. Il mourut en 1195, avec une grande réputation de bravoure.

HENRI, hermite du 12^e siecle, adopta les erreurs de Pierre de Bruys. Il nioit que le baptême fût utile aux enfans, il condamnoit l'usage des églises & des temples, rejetoit le culte de la Croix, défendoit de célébrer la Messe, & enseignoit qu'il ne falloit point prier pour les morts. La violence que Pierre de Bruys avoit employée pour établir sa doctrine, ne lui avoit pas réussi : il avoit été brûlé à Saint-Gilles. Henri, pour se faire des partisans, prit la route de l'insinuation & de la singularité. Il étoit encore jeune, il avoit les cheveux courts & la barbe rasée; il étoit grand & mal habillé; il marchoit tête & pieds nus, même dans la plus grande rigueur de l'hiver. Son visage & ses yeux étoient agités comme une mer orageuse. Il avoit l'œil ouvert, la voix forte & capable d'épouvanter. La réputation de Henri se répandit dans le diocèse du Mans; on le supplia d'y aller, & il y envoya deux de ses disciples, qui furent reçus du peuple comme deux anges. Henri s'y rendit ensuite, fut accueilli avec les plus grands honneurs, & fut se faire autoriser à prêcher & à enseigner dans ce diocèse, pendant

que l'évêque, le pieux Hildebert, étoit allé à Rome pour prier le pape de lui permettre de se retirer à Cluni (ce qu'il n'obtint pas). On courut en foule aux sermons de l'hypocrite, & le clergé exhortoit le peuple à y aller. Lorsque Henri fut sûr de la confiance du peuple, il enseigna ses erreurs. Ses sermons produisirent un effet que l'on n'attendoit pas. Le peuple entra en fureur contre le clergé, & traita les prêtres, les chanoines & les clercs comme des excommuniés. Car c'est toujours à rendre odieux le sacerdoce, dépositaire & défenseur naturel des vérités religieuses, que s'attachent les apôtres du mensonge. On refusoit de rien vendre à leurs domestiques; on vouloit abattre leurs maisons, piller leurs biens, & les lapider ou les pendre. Quelques-uns furent traînés dans la boue & battus cruellement. Le chapitre du Mans défendit à Henri, sous peine d'excommunication, de prêcher davantage; mais ceux qui lui notifierent cette sentence, furent maltraités, & il continua ses prédications jusqu'au retour de l'évêque Hildebert, qui fut vivement affecté du ravage que cet hérétique avoit fait dans son troupeau; mais en peu de tems il sut regagner la confiance de ses diocésains. Il convainquit publiquement Henri d'ignorance & d'imposture, & l'obligea de quitter son diocèse. Il avoit été convaincu avant le retour du prélat d'avoir commis un adultère le jour de la Pentecôte, ainsi que de plusieurs autres crimes. Le pape Eugène III

envoya, en 1147, un légat dans ces provinces. S. Bernard s'y rendit en même tems, pour garantir les peuples des erreurs & du fanatisme qui désoloient ces contrées. Henri prit la fuite; mais il fut arrêté & mis dans les prisons de l'archevêché de Toulouse, où il mourut. Les Henriciens, ses disciples, se répandirent dans les provinces méridionales, & ils y donnèrent des scènes scandaleuses.

HENRI le Bon, instituteur des Freres-Cordonniers, &c. Voyez BUCHE.

HENRI de Huntington, historien Anglois du 12e. siècle, fut chanoine de Lincoln, puis archidiaque de Huntington. On a de lui: I. Une *Histoire d'Angleterre*, qui finit à l'an 1154, & qui fut publiée par Savil en 1596, in-fol., dans les *Rerum Anglicarum Scriptores*. II. Un petit traité *Du mépris du Monde*, &c. : ces productions sont en latin & médiocrement bien écrites.

HENRI DE SUZE, surnommé dans son tems *la Source & la Splendeur du Droit*, étoit cardinal & évêque d'Osie, d'où lui est venu le nom d'*Osiensis*. Il avoit été archevêque d'Embrun, & il mourut en 1271. On a de lui une *Somme du droit canonique & civil*, connue sous le nom de *Somme Dorée*, qu'il composa par ordre du pape Alexandre IV. On en a trois éditions, Rome, 1473, 2 tomes in-fol. en un seul vol., Bâle, 1576, & Lyon, 1597. Les canonistes la consultent utilement. — Il ne faut pas le confondre avec **HENRI SUZON**, Dominicain du 14e. siècle, dont

nous avons divers *Ouvrages mystiques*, traduits en françois en 2 vol. in-12. C'étoit un homme pieux, qui mourut en 1366.

HENRI DE GUELDRE, fils de Henri IV, comte de Gueldre & de Marguerite de Brabant, fut élevé en 1247 sur le siege épiscopal de Liege, qu'il déshonora par sa vie licencieuse & par ses violences. Il maltraita le vertueux Thibaut, son archidiacre, qui s'élevoit contre ses débauches & l'obligea de quitter le pays (*voyez GRÉGOIRE X*). Privé de son siege au concile de Lyon, il continua à scandaliser les peuples & mourut en 1284.

HENRI DE GAND, étoit de cette ville, & son nom de famille étoit *Goethals*. Il fut docteur & professeur de Sorbonne, puis archidiacre de Tournay, où il mourut an 1295, à 76 ans, avec le surnom de *Doctor Solemnis*. On a de lui : I. Un *Traité des Hommes illustres*, pour servir de suite à ceux de S. Jérôme & de Sigebert, & imprimé avec une *Somme de Théologie*, in-fol., Paris, 1518 & 1519; Anvers, 1639, in-fol., avec des notes d'Aubert le Mire. II. Une *Théologie quodlibétique*, Venise, 1613, 2 vol. in-fol. Ce dernier ouvrage est assez bon, & l'emporte sur la plupart des ouvrages des théologiens du tems de Henri de Gand. Vital Zuccolius de Padoue, de l'ordre des Camaldules, en a donné une nouvelle édition avec des commentaires. C'est mal-à-propos qu'il fait Henri religieux de l'ordre des Servites.

HENRI de Hervorde, ainsi

appelé du lieu de sa naissance en Westphalie, religieux de l'ordre de S. Dominique, s'est fait un nom par une chronique intitulée : *De Fastis illustribus*, Helmstadt, 1620, in-4°. Elle remonte au commencement du monde, & finit à l'an 1325. Il mourut à Minden en Saxe, le 9 octobre 1370.

HENRI BOICH, jurisculte du 14e. siecle, natif de Saint-Pol de Léon en Bretagne, est auteur d'un *Commentaire sur les Décrétales*, imprimé à Venise en 1576, in-fol. & très-peu consulté.

HENRI d'Urimaria, théologien du 14e. siecle, natif de Thuringe, de l'ordre des Hermites de S. Augustin, laissa divers ouvrages de piété, dont quelques-uns sont restés manuscrits.

HENRI HARPIUS, pieux Cordelier, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Herph, village de Brabant, fit paroître un zele éminent dans la direction des ames, & mourut à Malines en 1477. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, écrits en flamand, & traduits en latin & en françois. Sa *Théologie mystique* a été traduite en françois par la Motte-Roman-cour, Paris, 1617, in-4°.

HENRI D'ECOSSE, *voyez* SCHRINGER.

HENRI DE GORICHEM, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Gorcum en Hollande, anciennement *Gorickem*, enseigna la philosophie & la théologie à Cologne, & fut vice-chancelier de cette université en 1420. Il mourut dans cette ville en 1431. On a de lui : I. *De Ceremoniis ecclesiasticis*, Cologne, 1503, in-4°. II. *De celebritate*

sehorum, III. *Conclusiones & concordantia Bibliorum ac Canonum in libros Magistri sententiarum*, Venise, 1506, in-fol. IV. Un *Traité des Superstitions*, inséré dans le *Malleus maleficarum*, Lyon, 1669.

HENRI, (Marthieu) ministre presbytérien, né en 1662, s'appliqua à l'étude des langues savantes, pour mieux comprendre l'Écriture-Sainte; ou plutôt pour trouver comme tous les sectaires, de quoi étayer des erreurs ou des explications paradoxales, en dépit des anciennes versions. Il mourut à Chester en 1714, après avoir donné plusieurs ouvrages, entre lesquels ceux de sa secte distinguent: I. *Exposition de la Bible*, 5 vol. in-fol. II. *Discours sur la nature du schisme*, 1689. III. *Vie de Philippe Henri*, 1696. C'est la Vie de son père, un des fondateurs du Presbytérianisme en Angleterre, appelée par ses sectateurs le bon Henri: mais les opérations de la secte n'ont pas répondu à cette épithète.

HENRI DE ST.-IGNACE, Carme de la ville d'Ath en Flandre, enseigna la théologie avec réputation, & passa par les charges les plus considérables de son ordre. Il fit un long séjour à Rome, au commencement du pontificat de Clément XI; & mourut à la Cavée, maison des Carmes, près de Liege, vers 1720, dans un âge très-avancé. Sa principale production est un corps complet de théologie morale, assez méthodique, sous le titre d'*Ethica amoris*, Liege, 1709, en 3 vol. in-fol. Il y a des choses que des théolo-

giens n'ont pas trouvé exactes; il a été prohibé à Rome en 1714 & 1722. On a encore de lui: I. Un autre livre de théologie, intitulé: *Theologia vetus, fundamentalis, ad mentem resoluti doctoris J. de Bachone*, Liege, 1677, in-fol. II. *Molinismus profligatus*, Liege, 1715, 2 vol. in-8°. III. *Artes Jesuiticæ in sustinendis novitatibus, laxitatibusque Sociorum*, Strasbourg, 1717. IV. *Tuba magna mirum clangens sonum... De necessitate reformandi Societatem JESU, per Liberium Candidum*. C'est un recueil de pièces, pleines d'animosité & peu conformes à la doctrine de l'*Ethica amoris*. Les gens du parti estiment l'édition de 1717, en 2 gros vol. in-12. Henri de St-Ignace se déclare hautement dans ses écrits pour la cause & les sentimens de M. Arnauld & du P. Quesnel.

HENRI, (Nicolas) né à Verdun en 1692, professeur d'hébreu au collège-royal en 1723, mort à Paris de la chute d'un entablement en 1752, a donné une édition estimée de la *Bible de Vatable*, en 2 vol. in-fol. Paris, 1729 & 1745. Elle est enrichie de notes de différens interpretes, & contient deux versions, l'ancienne, qui est la Vulgate, & la nouvelle, qui est celle de Pagnin. Cette édition a coûté bien des recherches à l'éditeur, mais elle n'est pas à l'abri de toute censure. Il est encore auteur d'une *Grammaire Hébraïque*.

HENRI, (Pierre-Joseph) curé de Surice, dans le duché de Luxembourg, a joint l'application aux bonnes études, à toute l'activité du zèle pasto-

ral. On a de lui : I. *De Doctrinâ Sacrà*, Louvain, 1771, petit in-12. II. *Explications sur le Catéchisme des dioceses de Liege, Cambray & Namur*, dont la quatrième édition a paru à Liege en 1780. III. *Instructions familières sur les quatre parties de la Doctrine Chrétienne*, dont les dernières éditions sont de Rouen, 1785, & Liege, 1786, 4 vol. in-12. IV. *Discours familiers sur divers sujets de morale*, Liege, 1786; Rouen, 1787. Ce recueil répond parfaitement à ceux qui précèdent. Les exhortations sont courtes, & telles qu'il le faut pour être prononcées après le catéchisme, qui, à la campagne, se fait pour l'ordinaire durant la grand-Messe, afin que les adultes ne manquent pas d'une instruction, qui n'est superflue à aucun âge. En général, l'auteur s'est fait une réputation très-méritée par la clarté, l'ingénuité & la bonne disposition de ses Discours & Instructions, excellemment proportionnés à l'intelligence du peuple, & qui par-là sont d'une utilité plus étendue & plus marquée que le langage de la plus sublime éloquence. On ne peut lire sans attendrissement l'*Adieu* qu'à la fin de ces Discours, l'auteur vieillit dans les travaux du ministère, fait à ses confrères; *Adieu* plein de sentiment, de zèle & d'une charité, dont les feux s'élancent au-delà de la perspective du tombeau. Cet homme respectable s'est vu réduit à vivre d'aumônes dans les dernières années de sa vie. Il est mort en 1791, à Namur, où il s'étoit retiré accablé d'injures, après avoir adminis-

tré sa paroisse durant 46 ans. HENRIET, (Protais) surnom Récollet François, mort en 1688, est auteur d'une *Harmonie Evangélique*, avec des notes littérales & morales, & d'autres ouvrages peu connus.

HENRIETTE-MARIE de France, reine d'Angleterre, fille de Henri IV & de Marie de Médicis, naquit en 1609, & fut mariée en 1625 à Charles I, roi d'Angleterre. Les amertumes qui suivirent les premières douceurs de son état, furent si cuisantes, qu'elle se donna elle-même la qualité de *Reine malheureuse*. On rejeta sur elle le penchant qu'on attribuoit à Charles I pour la Religion Catholique, & on se déchaina avec fureur; mais elle ne répondit à ces outrages que par des bienfaits. Quelques-uns de ses courtisans lui proposant de faire un exemple sur les plus furieux : *Il faut, disoit-elle, que j'en serve aussi. Peut-on mieux faire sentir son autorité, qu'en faisant du bien à ceux qui nous persécutent?* Elle ne vouloit pas même qu'on lui dit les noms de quelques personnes qui la rendoient odieuse aux principaux de la cour. « Je vous le » défends, disoit-elle, s'ils » me haïssent, leur haine ne » durera peut-être pas toujours, » & s'il leur reste quelque sentiment d'honneur, ils auront » honte de tourmenter une » femme, qui prend si peu de » précaution pour se défendre ». Cependant le feu de la guerre civile embrasoit toute l'Angleterre. Le roi, toute la famille royale avoient été obligés de quitter Londres. La reine passa en Hollande, vend ses

meubles & ses pierreries, & achete des vivres & des munitions, dont elle chargea plusieurs vaisseaux. Après avoir étonné les Hollandois par son intrépidité & son activité, elle partit pour l'Angleterre. Une furieuse tempête vint l'affaillir, mais sans la décourager. Elle se jeta, autant qu'elle put, sur le tillac du vaisseau, au milieu de l'orage, pour animer ses troupes, disant agréablement que *les reines ne se noyent pas* (reines ou raines se disoient alors pour grenouilles, *rana*). Enfin, après avoir essuyé une foule de traverses & de périls, elle passa en France l'an 1644. Le mauvais état des affaires de la reine Anne d'Autriche ne lui permit pas de donner à sa belle-sœur, dans les troubles de la Fronde, les secours qu'elle auroit accordés à ses infortunes; & la fille d'un roi de France, épouse d'un roi d'Angleterre, se vit contrainte, comme elle le disoit elle-même, de demander une aumône au parlement pour pouvoir subsister. La mort trestre de son mari, exécuté en 1649, fut un nouveau accroît de douleur; mais elle eut la consolation avant sa mort de voir rétablir Charles II, son fils, sur le trône de ses peres. Elle fit deux voyages en Angleterre; & après avoir demeuré quelques jours à la cour de France, elle se retira à la Visitation de Chaillot. Elle y mourut en 1669, à 60 ans. Voyez la Vie. Paris, 1693, in-8°.

HENRIETTE-ANNE d'Angleterre, duchesse d'Orléans, étoit la dernière des enfans de Charles I roi d'Angleterre, & de Henriette de

France. Elle naquit à Excester en 1644, dans le tems que le roi son pere étoit aux prises avec ses sujets ingrats & rebelles. La reine, sa mere, accoucha d'elle dans un camp, au milieu des ennemis qui la poursuivoient. Obligée de fuir, elle laissa sa fille, qui demeura prisonniere, 15 jours après sa naissance. Au bout d'environ deux ans elle fut heureusement délivrée de cette captivité par l'adresse de sa gouvernante. Elevée en France sous les yeux de sa mere, elle étonna bientôt, par les agrémens qu'on découvrit dans son esprit & dans ses manieres. Philippe de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIV, l'épousa en 1661; mais ce mariage ne fut pas heureux. Le roi qui se plaisoit beaucoup avec elle, lia un commerce étroit d'amitié & de bel-esprit. Il lui donnoit souvent des fêtes; il lui envoyoit des vers. Cette intelligence si intime jeta des alarmes dans la famille royale. Le roi se vit obligé de réduire l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime & d'amitié, qui ne s'altéra jamais. Louis XIV se servit depuis de madame pour faire un traité avec l'Angleterre contre la Hollande. La princesse, qui avoit sur Charles II, son frere, le pouvoir que donnent l'esprit le plus insinuant & le cœur le plus tendre, s'embarqua à Dunkerque, chargée du secret de l'état. Elle alla voir Charles à Cantorbéry, & revint avec la gloire du succès. Elle en jouissoit, lorsqu'une mort subite l'enleva à l'âge de 26 ans, à Saint-Cloud, en 1670. La cour fut dans une douleur & une

consternation, que le genre de mort augmentoit ; car Henriette s'étoit crue empoisonnée, & elle l'étoit en effet, non par le duc d'Orléans, comme on l'a répandu d'abord ; mais si l'on en croit le duc de S. Simon, par le chevalier de Lorraine. Bossuet a fait son *Oraison funèbre*. C'est un excellent tableau de la vanité des grandeurs humaines. Toute la cour fut émue par la touchante paraphrase de ces mots de l'Écriture : *Omnes morimur & quasi aquæ dilabimur*. A ces paroles : « O nuit dévastée, nuit effroyable ! où » retentit tout-à-coup, comme » un éclat de tonnerre, cette » étonnante nouvelle : ma- » dame se meurt ! madame est » morte » ! Tout le monde fondit en larmes. Madame de la Fayette a écrit son *Histoire*,

10-12.

HENRIQUEZ, (Henri) né à Porto en Portugal, fut admis dans la société des Jésuites par S. Ignace, enseigna avec réputation la théologie à Salamanque, où il eut Suarez pour disciple, & ensuite à Cordoue. Ayant obtenu la permission de passer dans l'ordre de S. Dominique, il quitta l'habit de cet ordre avant d'avoir fait sa profession, pour reprendre celui de S. Ignace. Il mourut à Tivoli le 28 janvier 1608, à 72 ans, laissant : I. *De Fine Hominis*, qu'il avoit composé l'an 1594 ; il y a des choses favorables à Molina, entremêlées de critiques. II. Une *Somme de Théologie morale*, en latin, Venise, 1600, in-fol. III. Un traité *De clavibus Ecclesie*.

HENRIQUEZ, (Jean-Chrysofome) laborieux écri-

vain de l'ordre de Cîteaux, né d'une famille noble à Madrid en 1595, fut commissaire-général des religieux Irlandois de son ordre, grand-prieur de l'ordre de Calatrava, & historiographe général de la congrégation des Bernardins d'Espagne. Il mourut à Louvain le 23 octobre 1632, âgé de 37 ans. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages qui tendent presque tous à éclaircir l'histoire de son ordre, entr'autres : I. *Menologium Cisterciense cum notis*, Anvers, 1639, 2 vol. in-fol. II. *Fasciculus sanctorum ordinis Cisterciensis*, Bruxelles, 1623, in-fol. III. *Lilia Cisterciensia*, Douay, 1633, in-fol. Ce sont les vies des saintes Vierges de son ordre. On a inséré quelques-uns de ces ouvrages dans la Bibliothèque des Écrivains de l'ordre de Cîteaux de Charles

Visch, & dans la Bibliothèque

Espagnole de Nicolas Antoine.

HENRY, voyez **HENRI**.

HENRYS, (Claude) avocat du roi au bailliage de Forez, sa patrie, mort en 1662 dans un âge assez avancé, étoit très-versé dans le droit canon & civil, dans l'histoire, dans le droit public & les intérêts des princes. Il étoit souvent consulté sur les affaires d'état par plusieurs ministres, soit en France, soit des pays étrangers. Sa probité, sa politesse, sa prudence, son désintéressement égaloient ses lumières. On a de lui : I. Un excellent *Recueil d'Arrêts*, en 2 vol. in-folio, 1708, avec les observations de Bretonnier. Henrys accompagna sa collection de notes utiles & agréables. Dans les unes il éclaircit des principes de droit,

& dans les autres il seme des traits de littérature & d'érudition. Le célèbre avocat Matthieu Terrasson a fait aussi des Additions & des Notes pour servir à une nouvelle édition de Henrys. Ces Additions & ces Notes ont été imprimées dans l'édition de 1738, en 4 vol. in-fol. II. *L'Homme-Dieu, ou le Parallèle des actions divines & humaines de J. C.*

HENSCHENIUS, (Godefroi) Jésuite, né à Venrad, dans la Gueldre, l'an 1600, travailla pendant long-tems avec succès à l'immense compilation des *Actes des Saints*, avec Bollandus, qui avoit été son régent, & ne servit pas peu à épurer les légendes des contes pieux & quelquefois ridicules, dont les écrivains des siècles d'ignorance les avoient remplies. Après avoir publié avec Bollandus les *Acta Sanctorum* du mois de janvier & février, il donna avec le P. Papebroch, les Vies des Saints des mois de mars & d'avril. Il donna aussi *Brevis notitia Galliarum & Belgii*, Anvers, 1658, in-8°; *De tribus Dagobertis Francorum regibus*, Anvers, 1655, in-4°, ouvrage curieux & savant; *De episcopatu Trajectensi*, Anvers, 1654, in-4°; où il soutient que le siège épiscopal de Tongres a été transféré à Maestricht. Il mourut à Anvers le 12 septembre 1681. Le P. Papebroch a écrit sa *Vie*, & l'a insérée dans le 7e. vol. des *Acta Sanctorum* du mois de mai.

HENTEN, (Jean) de Naline, près de Thuin, dans l'Entre-Sambre-Meuse, alla, étant encore enfant en Portugal, où

il se fit hiéronymite, & entra ensuite dans l'ordre de St. Dominique à Louvain. Il fut fait docteur en théologie en 1551, puis prieur & préfet des études. La faculté de théologie le chargea, par ordre de Charles-Quint, de corriger la Bible & de lui rendre la pureté de l'ancien texte; il y travailla avec assiduité, & montra qu'il étoit digne de la confiance qu'on avoit dans ses lumières. C'est principalement par ses soins que parut la première Bible nommée de Louvain en 1547, & Anvers, 1570, avec des figures (voyez le P. le Long, tom. 1, p. 263). Henten mourut à Louvain en 1566, âgé de 67 ans, épuisé par le travail & les austerités. On a encore de lui : I. Les *Commentaires* d'Euthymius sur les *Evangelies*. II. Ceux d'Ecumenius sur *S. Paul*. III. — d'Arethas sur l'*Apocalypse*, &c. Voyez le *Belgium Dominicanum* du P. Jonghe, p. 152.

HEPHESTION, voyez EPHESTION.

HEPHESTION, grammairien Grec d'Alexandrie, du tems de l'empereur Verus, dont il nous reste *Enchiridion de Metris & Poemate*, grec & latin, donné par Paw, Utrecht, 1726, in-4°.

HERACLAS, frere de l'illustre martyr Plutarque, se convertit avec son frere durant la persécution de Sévere. Il fut catéchiste d'Alexandrie, conjointement avec Origene, & ensuite seul. Son mérite le fit élever sur le siège d'Alexandrie, sa patrie, en 231. Il mourut sur la fin de l'année 247, de la mort des justes.

HÉRACLÉON, hérétique